

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. II.

MONTRÉAL, 1^{er} JUILLET 1882.

N^o 7.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Nomination d'un secrétaire au Département de l'instruction publique — Nomination de commissaires et de syndics d'écoles — Annexion et délimitation de municipalités nouvelles — Acte pour permettre aux commissaires et aux syndics d'écoles dans cette province à faire remise, dans certains cas, des taxes d'écoles, et pour d'autres fins — Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques-Cartier — Distribution des prix à Villa-Maria — Distribution des prix à l'École Modèle Jacques-Cartier (Maîtrise St Pierre) — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Conférence d'instituteurs à Clarence Creek, P. Q. — 72^e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier — Faits scolaires — Géographie : Population des grandes divisions du globe ; Augmentation de la population et du commerce aux États-Unis ; Division du Nord-Ouest — Origine de la comparaison *Fort comme un Turc* — Botanique élémentaire (Suite) — Vers à apprendre par cœur : Le Nuage, la Feuille et le Fleuve — Phrases à corriger : Corrections — Curieux procédés abrégatifs pour la multiplication de certains nombres — Problèmes divers — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Documents sur l'histoire du Canada (Suite et fin). — LECTURE POUR TOUS : Variétés : Curieux spécimen des perfectionnements successifs de la langue française ; origine des journaux — Pensées diverses — Feuilleton : Zacharie le maître d'école. — BIBLIOGRAPHIE. — ERRATA. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 29 mars 1882.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par ordre en date du 20 du courant, de nommer Oscar Dunn, écuyer, de la cité de Québec, secrétaire du Département de l'Instruction Publique de la province de Québec, en remplacement de Louis Giard, écuyer, qui prend sa retraite.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 mai dernier (1882), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Gaspé, Grande Vallée. — MM. Joseph Gamache et Thomas Fournier, en remplacement de MM. Marcel Côté et Célestin Gagné.

Comté de Gaspé, Grande Vallée-Est. — MM. Charles Gagné, George Boulet, Auguste Richard, fils, Marcel Côté et Célestin Gagné. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un Syndic d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 9 juin courant (1882), de nommer M. John Will, syndic d'écoles pour la municipalité de Stoneham, dans le comté de Québec, en remplacement de M. John Decker, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 27 mai dernier (1882), d'ordonner qu'il soit donné à la municipalité scolaire de Saint-Clément, dans le comté de Témiscouata, les mêmes limites qui lui sont assignées pour les autres fins civiles.

Demande d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5^{ème} section, 41 Vict., ch. 6.

Annexer à la municipalité de Mont Joli, dans le comté de Rimouski, le territoire attenant à icelle, de deux arpents et demi de front sur deux arpents et demi de profondeur environ ; borné devant par le chemin Matapédia sur lequel territoire se trouvent une bâtisse appelée "cbapelle" et quatre autres maisons et dépendances. Le dit territoire à être détaché de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Flavie.

45 VICT. CHAP. 29.

Acte pour permettre aux commissaires et aux syndicats d'écoles dans cette province, à faire remise dans certains cas, des taxes d'écoles et pour d'autres fins.

Sanctionné le 27 mai 1882.

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. La section 34 du chapitre 15 des statuts refondus pour le Bas-Canada est amendée, en remplaçant les mots : "et habitants tenant feu et lieu," qui se trouvent au commencement de la troisième ligne, par les mots suivants : payant cotisation ou rétributions mensuelles."

2. La section 41 du même acte est remplacée par la suivante :

"41. Pour toutes les fins de la section précédente, la procédure qui devra être faite sera la même que celle se rapportant à la contestation des élections municipales, et les mêmes délais de procédure s'y appliqueront."

3. La section du même acte est amendée, en y ajoutant ce qui suit :

"Le secrétaire-trésorier pourra, de temps à autre, nommer sous son seing, un assistant-secrétaire-trésorier qui pourra remplir tous les devoirs de la charge du secrétaire, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges, et sous les mêmes obligations et pénalités que le secrétaire-trésorier lui-même, sauf en ce qui concerne le cautionnement.

Au cas de vacance dans la charge du secrétaire-trésorier, l'assistant-secrétaire-trésorier devra continuer à exercer les droits de cette charge, jusqu'à ce que la vacance soit remplie.

L'assistant-secrétaire-trésorier entrera en fonction aussitôt après avoir reçu avis par écrit de sa nomination, et il pourra être destitué ou remplacé à volonté par le secrétaire-trésorier.

Dans l'exercice de ses fonctions, il agira sous la responsabilité du secrétaire-trésorier qui l'a nommé, et sous celle des cautions de cet officier."

4. La section 77 du même acte est amendée en y ajoutant ce qui suit :

"77a. Les commissaires ou syndicats d'écoles de toute municipalité pourront, par résolution passée par les dits commissaires ou syndicats, par un vote des deux tiers, autoriser leur président, et à son refus, tout autre commissaire d'école, d'entrer en arrangement avec toute personne, société ou compagnie incorporée, pour l'exploitation de toute entreprise manufacturière ou industrielle quelconque, dans les limites de cette municipalité, et commuer, moyennant le paiement annuel d'une certaine somme de deniers déterminée pour un nombre d'années ne devant, en aucun cas, excéder dix ans, toutes les cotisations et contributions scolaires imposables sur les bâtisses, les terrains et les propriétés occupés par cette personne, société ou compagnie, pour les fins de cette entreprise; pourvu que tel arrangement ou telle commutation à être ainsi faite, soit ensuite confirmée et ratifiée par les dits syndicats ou commissaires comme susdit."

Diplômes octroyés par l'École Normale Jacques-Cartier.

ANNÉE SCOLAIRE 1881-82.

ÉCOLE ACADÉMIQUE : MM. Arthur Daigneault et Ernest Bourgeau.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{re} CLASSE : MM. Omer A. A. Robert, Pierre Aggée Lapointe, Théophile Allaire, Hormidas Bergeron, Alphonse Béchar, Jean Lavigne.

ÉCOLE MODÈLE, 2^{me} CLASSE : MM. Joseph Brabant, Amédée Lafond, Edmond Pagé, Philias Garant, Narcisse Perrault, Napoléon Lavoie, Modeste Tremblay, Pierre Bourgeau, Charles Carle, Joseph Lamarche.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : MM. Louis Dorais, Louis Philippe Bérard, Damase Angus Caza, Alexandre Brisebois, Odias Fortin, Félix Serre.

H. A. VERREAU, PTRE,

Principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

DISTRIBUTION DE PRIX

AU

Pensionnet de la Congrégation de Notre-Dame, Villa-Maria, 22 Juin 1882.

Les demoiselles suivantes ont reçu la Croix d'Honneur :

Melles Blodgett, de Belfast; Campbell, d'Ontario; Lanctôt, de Montréal; Waters, de Montréal; Dowling, de New-York; Donnelly, de New-York; Dorion, de Montréal; Flammeny, de Portland; A. Blodgett, de Belfast; Cahill, de Canojohannis; Riley, de Troy; Gordon, de New-York; Young, de Montréal.

Médailles d'or présentées par la très révérende Mère Supérieure Générale pour Instruction religieuse, à Melle Waters; Mathématiques, à Melle Donnelly; Locution, Melle Trudel; Excellence de conduite, à Melle Fleming; Savoir faire à Melles Cook et Cahill.

Médaille d'or pour conversation française, présentée par Mme la comtesse de Beaujeu, à Melle Riley.

Un microscope pour Histoire Naturelle, présentée par Ed. Murphy, éc., Montréal, à Melle Dowling.

Médaille d'or pour économie domestique, offerte par Mme Ed. Murphy, à Melle Dorion.

Prix d'art culinaire, offert par le rév. P. Dowd, S. S. décerné à Melle Blodgett.

Médaille d'or présentée par C. A. Briggs, écrivain, Montréal, pour Histoire Universelle, destinée à Melle Lanctôt.

Lyre d'or pour Musique Instrumentale présentée à Melle J. Boucher.

Médaille de Son Excellence le Marquis de Lorne, pour Succès universel dans les études, à Melle Blodgett.

Distribution solennelle des prix à l'École Normale Jacques-Cartier (Maîtrise St. Pierre), Mardi, le 27 juin, 1882.

TROISIÈME DIVISION (1)

SIXIÈME DEGRÉ.—TROISIÈME PARTIE.

Lecture française.

- 1er prix Léger Portugais
- 2e do Albert Rivet
- 3e do Valmard Ménard
- 4e do Napoléon Chauvin

Lecture anglaise.

- 1er prix Léger Portugais
- 2e do Albert Rivet
- 3e do Calixte Bernard
- 6e do Arthur Huette

Arithmétique.

- 1er prix Arthur Huette
- 2e do Léger Portugais
- 3e do Calixte Bernard
- 1e do Valmard Ménard

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Albert Rivet
- 2e do Léger Portugais
- 3e do Hector Landreville
- 4e do Napoléon Chauvin

Leçons de choses.

- 1er prix Léger Portugais
- 2e do Albert Bivet
- 3e do Ernest Dion
- 4e do Arthur Leblanc

Gymnastique.

- 1er prix Napoléon Chauvin
- 2e do Eloi Beaudry
- 3e do Ovila Houle
- 4e do Théophile Frappier

Écriture.

- 1er prix Cyprien Désautels
- 2e do Arthur Huette
- 3e do Joseph Desjardins
- 4e do Louis Renaud

Notions d'histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Théophile Frappier
- 2e do Léger Portugais
- 3e do Albert Rivet
- 4e do Ernest Dion

Bienveillance.

- 1er prix Napoléon Favreau
- 2e do Alphonse Désautels
- 3e do Joseph McBeth
- 4e do Euclide Lafleur

SIXIÈME DEGRÉ.—DEUXIÈME PARTIE.

Lecture française.

- 1er prix Avila Monette
- 2e do Lactance Monette
- 3e do Fortunat Champagne

Lecture anglaise.

- 1er prix Avila Monette
- 2e do Lactance Monette
- 3e do Louis Ferland

Arithmétique.

- 1er prix Joseph Jobin
- 2e do Louis Ferland
- 3e do Alfred Lebœuf

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Alphonse Rochon
- 2e do Wilfrid Marchand
- 3e do Camille Chaput

Leçons de choses.

- 1er prix Avila Monette
- 2e do Aimé Picotte
- 3e do Alphonse Rochon

Gymnastique.

- 1er prix Willrid Lespérance
- 2e do Louis Larue
- 3e do Georges Henri Duquette

Écriture.

- 1er prix Joseph Jobin
- 2e do Louis Ferland
- 3e do Alfred Lebœuf

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Aimé Picotte
- 2e do Lactance Monette
- 3e do Camille Chaput

Bienveillance.

- 1er prix Arthur Gaboury
- 2e do Joseph Choquette
- 3e do Camille Chaput

SIXIÈME DEGRÉ.—PREMIÈRE PARTIE.

Lecture française.

- 1er prix Victor Cartier
- 2e do Ludger Monette
- 3e do Georges Dupont

Lecture anglaise.

- 1er prix Alexandre Pelosse
- 2e do Georges Dupont
- 3e do Edouard Trépanier

(1) Le cours de l'École Modèle se compose de trois divisions, qui comprennent chacune six degrés ou classes. Le sixième degré de la troisième division représente la classe la plus élémentaire.

Arithmétique.

- 1er prix Georges Dupont
2e do Alexandre Pelosse
3e do Ferdinand Simard

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Alexandre Pelosse
2e do Ferdinand Simard
3e do Hormidas Brissette

Leçons de choses.

- 1er prix Edgar Bélanger
2e do Alexandre Pelosse
3e do Allred Laroque

Gymnastique.

- 1er prix Louis Daigle
2e do Alexandre Pelosse
3e do Zéphir Gagnon

Ecriture.

- 1er prix Joseph Lynch
2e do Joseph Côté
3e do Georges Dupont

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Ludger Monette
2e do Ovila Leclerc
3e do Louis Daigle

Bienséance.

- 1er prix Hormidas Brissette
2e do Maximin Gauthier
3e do Joseph Côté

CINQUIÈME DEGRÉ.—DEUXIÈME PARTIE.**Lecture française.**

- 1er prix Adélar Drolet
2e do Ubald Pagé

Lecture anglaise.

- 1er prix boule Desrosiers
2e do Adélar Drolet

Arithmétique.

- 1er prix Louis Desrosiers
2e do Joseph Desautels

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Louis Desrosiers
2e do Adélar Drolet

Leçons de choses.

- 1er prix Adélar Drolet
2e do Louis Desrosiers

Gymnastique.

- 1er prix Maxime Parent
2e do Jean Bertrand

Ecriture.

- 1er prix Jean Bertrand
2e do Adélar Drolet

Géographie.

- 1er prix Ubald Pagé
2e do Louis Desrosiers

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Jean Bertrand
2e do Adélar Drolet

Bienséance.

- 1er prix Adélar Drolet
2e do Jean Bertrand

CINQUIÈME DEGRÉ.—PREMIÈRE PARTIE.**Lecture française.**

- 1er prix Elzéar Charland
2e do Arthur Chaput
3e do Arthur Généreux

Lecture anglaise.

- 1er prix Albert Sabourin
2e do Arthur Généreux
3e do Arthur Chaput

Arithmétique.

- 1er prix Arthur Goyette
2e do Adélar Benoit
3e do Eugène Charon

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Albert Sabourin
2e do Arthur Chaput
3e do Arthur Généreux

Leçons de choses.

- 1er prix Arthur Généreux
2e do Arthur Charbonneau
3e do Elzéar Charland

Gymnastique.

- 1er prix Eugène Charon
2e do Elzéar Charland
3e do Gaston Aubertin

Ecriture.

- 1er prix Albert Sabourin
2e do Adélar Benoit
3e do Eugène Charon

Géographie.

- 1er prix Adélar Benoit
2e do Arthur Généreux
3e do Albert Sabourin

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix Albert Sabourin
2e do Arthur Généreux
3e do Arthur Chaput

Bienséance.

- 1er prix Albert Sabourin
2e do François Aélo
3e do Adélar Benoit

QUATRIÈME DEGRÉ.**Lecture française.**

- 1er prix Joseph Hamel
2e do J. Bte Angers
3e do Joseph Drouin
4e do Narcisse Chaput

Lecture anglaise.

- 1er prix J. Bte Angers
2e do Narcisse Chaput
3e do Joseph Drouin
4e do Joseph Hamel

Epellation française.

- 1er prix William Labelle
- 2e do Joseph Drouin
- 3e do J. Bte Angers
- 4e do Oswald Goulet

Epellation anglaise.

- 1er prix J. Bte Angers
- 2e do Joseph Drouin
- 3e do Arthur Robert
- 4e do Joseph Hamel

Arithmétique.

- 1er prix Narcisse Chaput
- 2e do J. Bte Angers
- 3e do Joseph Hamel
- 4e do Joseph Drouin

Calcul mental.

- 1er prix Joseph Desjardins
- 2e no J. Bte Angers
- 3e do Fabien Hogue
- 4e do Victor Daigneault

Vocabulaire anglais.

- 1er prix J. Bte Angers
- 2e do Oswald Goulet
- 3e do Joseph Hamel
- 4e do Arthur Robert

Leçons de choses.

- 1er prix Joseph Desjardins
- 2e do Ovide Parent
- 3e do Joseph Drouin
- 4e do Damase Gagnon

Ecriture.

- 1er prix Joseph Desjardins
- 2e do Gustave Robert
- 3e do Arthur Chartrand
- 4e do Arthur Robert

Géographie.

- 1er prix Joseph Desjardins
- 2e do Joseph Hamel
- 3e do Joseph Goulet
- 4e do Oswald Goulet

Notions d'Histoire Sainte à l'aide de tableaux.

- 1er prix J. Bte Angers
- 2e do Dosithe Desjardins
- 3e do Joseph Desjardins
- 4e do Joseph Hamel

Bienséance.

- 1er prix Joseph Desjardins
- 2e do Victor Daigneault
- 3e do Ovide Parent
- 4e do Dosithe Desjardins

TROISIÈME DEGRÉ.

Lecture française.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Joseph St Jean, Jr
- 3e do Moïse Desjardins

Lecture française.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Emmanuel Pelosse
- 3e do Abner Rice

Epellation française.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Moïse Desjardins
- 3e do Joseph DeLadurantaie

Epellation anglaise.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Henri Aubertin
- 3e do Philius Arcand

Arithmétique.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Joseph Villeneuve
- 3e do Emmanuel Pelosse

Calcul mental.

- 1er prix Moïse Desjardins
- 2e do Joseph Villeneuve
- 3e do Alhert Latour

Vocabulaire anglais.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Henri Aubertin
- 3e do Philius Arcand

Leçons de choses.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Philius Arcand
- 3e do Joseph St Jean

Ecriture.

- 1er prix Moïse Desjardins
- 2e do Philius Arcand
- 3e do Henri Aubertin

Géographie.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Henri Aubertin
- 3e do Philius Arcand

Histoire Sainte.

- 1er prix Emmanuel Pelosse
- 2e do Philius Arcand
- 3e do Joseph St Jean

Bienséance.

- 1er prix Albert Laflamme
- 2e do Emmanuel Pelosse
- 3e do Joseph Villeneuve

DEUXIÈME DEGRÉ.

Lecture française.

- 1er prix Alexandre Bergeron
- 2e do Albert Laurin

Lecture anglaise.

- 1er prix Hormisdas Laflamme
- 2e do Alfred Lefebvre

Epellation française.

- 1er prix Alexandre Bergeron
- 2e do Hormisdas Laflamme

Epellation anglaise.

- 1er prix Hormisdas Laflamme
- 2e do Alfred Lefebvre

Arithmétique.

- 1er prix Alfred Laurin
- 2e do Hormisdas Laflamme

Calcul mental.1er prix
2e doArthur Marino
Alexandre Bergeron**Vocabulaire anglais.**1er prix
2e doHormisdas Laflamme
Alexandre Bergeron**Leçons de choses.**1er prix
2e doArthur Marino
Frédéric Desjardins**Ecriture.**1er prix
2e doAlbert Laurin
Qvila Dazé**Langue française.**1er prix
2e doHormisdas Laflamme
Alexandre Bergeron**Géographie.**1er prix
2e doArthur Marino
Zénon Thibault**Histoire Sainte.**1er prix
2e doZénon Thibault
Albert Laurin**Bienveillance.**1er prix
2e doAvila Lépine
Alexandre Coutu**PREMIER DEGRÉ.****Lecture française.**1er prix
2e doArthur Guibord
Alias Leblanc**Lecture anglaise.**1er prix
2e doJoseph Audette
Alias Leblanc.**Epellation française.**1er prix
2e doAlias Leblanc
Symphorien Goyette**Epellation anglaise.**1er prix
2e doAlias Leblanc
Joseph Audette**Arithmétique.**1er prix
2e doArthur Girard
Joseph Girard**Calcul mental.**1er prix
2e doArthur Girard
Alphonse Drouin**Vocabulaire anglais.**1er prix
2e doSymphorien Goyette
Henri Marion**Leçons de choses.**1er prix
2e doJoseph Audette
Arthur Guibord**Langue française.**1er prix
2e doArthur Girard
Joseph Audette**Ecriture.**1er prix
2e doArthur Girard
Joseph Audette**Géographie.**1er prix
2e doArthur Guibord
Symphorien Goyette**Histoire Sainte.**1er prix
2e doArthur Guibord
Alphonse Drouin**Bienveillance.**1er prix
2e doJoseph Audette
Alias Leblanc**DEUXIÈME DIVISION.****SIXIÈME DEGRÉ.****Lecture française.**1er prix
2e doAlfred Brosseau
Francis Danis**Lecture anglaise.**1er prix
2e doAntoine Grignon
Ovila Rolland**Epellation française.**1er prix
2e doOvila Rolland
Alfred Brosseau**Epellation anglaise.**1er prix
2e doAntoine Grignon
Ovila Rolland**Arithmétique.**1er prix
2e doJoseph Monette
Alfred Brosseau**Calcul mental.**1er prix
2e doOvila Rolland
Antoine Grignon**Vocabulaire anglais.**1er prix
2e doAntoine Grignon
Achille Bertrand**Leçons de choses.**1er prix
2e doAntoine Grignon
Achille Bertrand**Ecriture.**1er prix
2e doAlfred Brosseau
Achille Bertrand**Langue française.**1er prix
2e doAlfred Brosseau
Joseph Monette**Géographie.**1er prix
2e doAchille Bertrand
Joseph Beaudoin**Dessin à main levée.**1er prix
2e doAlfred Brosseau
Achille Bertrand**Histoire Sainte.**1er prix
2e doJoseph Monette
Antoine Grignon**Bienveillance.**1er prix
2e doAchille Bertrane
Joseph Ste Marie**TOUTES LES CLASSES RÉUNIES.****Bonne conduite.**1er prix
2e do
3e do
4e do
5e doVictor Cartier
Arthur Bleau
Alexandre Coutu
Alfred Larocque
Albert Sabourin

Chant—1re Classe.

- 1er prix Théophile Frappier
2e do Cyprien Désautels
3e do Arthur Leblanc

Chant—2ième Classe.

- 1er prix Ovide Parent
2e do Avila Monette

Chant—3ième Classe.

- 1er prix Ovila Leclerc
2e do Joseph Côté

Chant—4ième Classe.

- 1er prix Alfred Larocque
2e do Dosithé Desjardins
3e do Hormisdas Brissette

Chant—5ième Classe.

- 1er prix J. Bte Angers
2e do Arthur Robert

Chant—6ième Classe.

- 1er prix Eugène Charon
2e do Arthur Généreux

Chant—7ième Classe.

- 1er prix Avila Lépine
2e do Frédéric Desjardins
3e do Joseph Villeneuve

Chant—8ième Classe.

- 1er prix Rodolphe Angers
2e do Hormisdas Laflamme
3e do Ovila Dazé

Chant—9ième Classe.

- 1er prix Ulric Pichette
2e do John Hearson
3e do Achille Bertrand

Religion—1re Classe.

- 1er prix Aimé Picotte
2e do Ovila Houle
3e do Rosario David
4e do Wilfrid Pâquette

Religion—2ième Classe.

- 1er prix Valmard Mébard
2e do Théophile Dagenais

Religion—3ième Classe.

- 1er prix Jean Bertrand
2e do Abner Rice

Religion—4ième Classe.

- Prix Alfred Larocque

Religion—5ième Classe.

- 1er prix Léger Portugais
2e do Edgar Béainger
3e do Adolphe Pagé

Religion—6ième Classe.

- 1er prix Edouard Montbrillant
2e do Joseph Audette
3e do Alexandre Bergeron

Religion—7ième Classe.

- 1er prix Joseph Hamel
2e do Avila Bleau

Religion—8ième Classe.

- 1er prix Hormisdas Laflamme
2e do Zénon Thibault
3e do Ludger Despaties

Religion—9ième Classe.

- 1er prix Joseph Desjardins, Sr
2e do Arthur Guibord
3e do Alfred Brosseau

PRIX D'ACCESSITS.

(Pas moins de cinq.)

- Henri Marion
Euclide Lafleur
Samuel St Jean
Wilfrid Marchand
William Duplessis
Abner Rice
Victor Cartier
Arthur Marino
Oswald Goulet
Joseph Désautels
Ovila Rolland
Albert Laurin
Arthur Robert
Arthur Girard
Alias Leblanc
Arthur Charbonneau
William Labelle
Francis Guérin
Louis Desrosiers
Emmanuel Pelosse
Georges Dupont
Rodolphe Angers
Antoine Grignon
Symphorien Goyette
Achille Bertrand
Alexandre Bergeron.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

CONFÉRENCE D'INSTITUTEURS A CLARENCE CREEK, P. Q.

Nous avons eu l'avantage d'assister à une réunion d'instituteurs qui a eu lieu à *Clarence Creek*, comté de Russell, dans la province d'Ontario, les vingt-deux et vingt-trois de mai dernier. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs quelques détails sur la manière dont nos confrères de la province seurent procéder dans ces assises pédagogiques.

Dans la province d'Ontario, l'administration scolaire est bien différente de la nôtre, sous plusieurs rapports.

Ici, nous n'avons que deux grands centres de réunions pour les instituteurs, Montréal et Québec, de sorte qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui puissent y

prendre part et en profiter, tandis que toutes nos institutrices, qui forment les quatre-cinquièmes de notre corps enseignant, ne peuvent les fréquenter. Là, c'est tout différent. Les institutrices comme les instituteurs assistent aux conférences de leur division scolaire respective. Ceux des villes se réunissent dans les villes, ceux de la campagne, dans les limites de leur district d'inspection. Le gouvernement accorde cinquante piastres par année à chaque association pour ses frais d'administration.

L'inspecteur est à la tête de chaque association et fixe, de concert avec les membres, les matières qui doivent être discutées aux séances. C'est le préfet de chaque comté qui, avisé par son conseil, nomme son inspecteur d'écoles. Dans les villes, cette nomination est faite par le *School Board*.

Pour parvenir à cette charge importante, il faut être professeur gradué, et enseigner, soit dans une école normale, soit dans un collège ou dans toute autre institution d'un degré supérieur.

L'inspecteur n'a pas de salaire fixe, mais il reçoit dix piastres par chaque école qu'il visite, dont cinq lui sont payées par le gouvernement et les cinq autres par le conseil de comté, outre ses frais de voyage. Un inspecteur ne peut visiter plus de 120 écoles. Si un comté en possède un plus grand nombre, on retranche le surplus que l'on ajoute au comté, ou à une subdivision du comté voisin. Dans le cas contraire, on réunit deux comtés pour les fins scolaires.

C'est pour cette raison que les deux comtés de Russell-Prescott ne forment qu'un seul district d'inspection.

La population de Prescott ne forment qu'un seul district d'inspection.

La population de Prescott est de 22,457 habitants dont 14,457 Canadiens-Français. Dans Russell, les Canadiens sont encore en plus grande proportion.

Jusqu'à ces derniers temps, l'inspecteur de cette division ne parlait que la langue anglaise, et malgré son désir de rendre justice aux Canadiens et son impartialité reconnue par eux, il résultait de graves inconvénients de ce défaut de connaissance de leur langue, car, ne pouvant lui exposer leurs griefs, ils étaient condamnés à les subir. Mais dernièrement, les autorités ont reconnu qu'il y avait là une grave anomalie, et

ont remplacé l'ancien inspecteur par un nouveau parlant les deux langues.

Qu'on nous permette de payer ici un juste tribut d'éloges à ce jeune homme dont la science et les capacités égalent le zèle, l'activité et le désir de promouvoir la cause de l'éducation.

M. Summerby a occupé avec distinction, pendant plusieurs années, une chaire de professeur à l'école normale de Toronto où il recevait un salaire beaucoup plus considérable que ne lui rapporte sa charge d'inspecteur d'écoles. Mais comme sa santé laissait à désirer, il a pensé que cette nouvelle charge lui conviendrait davantage et n'a pas hésité un seul instant à l'accepter.

Dès son entrée en fonctions, il a compris que les écoles françaises avaient besoin de réformes radicales et qu'il ne pouvait seul les opérer. C'est pourquoi il a demandé et obtenu la nomination d'un assistant-inspecteur français; il a trouvé dans la personne de M. Odilon Dufort, ancien instituteur de Curran, un homme qualifié sous tous les rapports et capable de le seconder dans la belle tâche qu'il a entreprise.

Ces deux hommes de progrès se sont de suite mis à l'œuvre et ont organisé la convention scolaire de Clarence Creek. Mais comme M. Dufort se trouvait seul pour traiter les différents sujets de la partie française, attendu que ses instituteurs Canadiens ne sont pas encore accoutumés à ce genre de travail, il nous a fait l'honneur de nous inviter d'aller l'aider dans son œuvre toute patriotique. Nous avons accepté cette invitation avec d'autant plus de plaisir qu'elle nous a fourni l'occasion de lier connaissance avec de nouveaux confrères et de faire une étude comparative entre le fonctionnement de la loi scolaire de la province d'Ontario et la nôtre. Nous n'avons qu'à nous louer de l'accueil bienveillant et sympathique que nous avons rencontré partout.

Nous avons aussi été enchanté de voir la bonne entente qui existe entre les divers nationalités. Canadiens, Anglais, Écossais sympathisent ensemble comme des frères. En adressant la parole à une séance publique qui a eu lieu le lundi soir, le maire, qui est d'origine écossaise, s'est exprimé en ces termes : " Messieurs, a-t-il dit, lorsqu'il s'agit de recommander quelqu'un à une charge quelconque,

nous ne nous demandons pas à quelle nationalité il appartient, nous voyons à ce qu'il soit qualifié à remplir la charge, et voilà tout." Il serait à désirer que la même bonne entente régnât partout où la population est mixte.

Nous aurions tort aussi de passer sous silence l'empressement, le courage et la bonne volonté qu'ont montrés les instituteurs et les institutrices, dont plusieurs se sont imposé des dépenses assez considérables, en louant des voitures pour dix, douze et jusqu'à quinze lieues, afin d'assister à cette réunion de famille.

Il y a une perspective encourageante pour les instituteurs dans cette partie de la province. On pourra juger, par le programme suivant, que ceux qui dirigent la chose scolaire sont des hommes intelligents, amis du progrès et capables de suivre en tous points les améliorations qui s'opèrent tous les jours dans nos méthodes d'enseignement.

Voici ce programme. Il ferait assurément honneur à nos conférences d'instituteurs les plus anciennes et les mieux fréquentées.

Lundi, 22 Mai.

PREMIÈRE PARTIE.

de 9h. à midi.

10. Discours d'ouverture, par M. Summerby.

20. Dispositions géographiques, politiques et municipales des Comtés de Russell, Prescott, par M. Jules Ménard, inst.

30. La lecture élémentaire, par M. O. Dufort.

4. Calligraphie, par M. Calvin Morrow.

DEUXIÈME PARTIE.

de 1h. à 4h.

10. La lecture à haute voix, par M. J. B. Cloutier.

20. L'Art épistolaire, par M. W. J. Summerby.

30. Exercices oraux sur les tables de l'arithmétique, par D. W. S. Johnstone et J. Nelson.

40. Examens uniformes des promotions, par M. W. J. Summerby.

50. La méthode phonique, par M. N. G. Ross.

TROISIÈME PARTIE.

de 7h. à 10h. P. M.

Séance publique.

Conférence en anglais, sur les rapports

entre les contribuables et les instituteurs, par M. J. B. Cloutier.

Allocutions diverses, par des amis de l'éducation.

M. Alfred Parent, ancien élève de l'école normale Laval, et actuellement instituteur à Curran, a lu avec beaucoup de succès un morceau intitulé : *Les trois lapins*. Le ton, l'expression, le geste, le comique qu'il a su mettre dans cette lecture lui ont attiré les applaudissements les plus enthousiastes.

QUATRIÈME PARTIE.

Mardi, de 9h. A. M., à 1h. P. M.

10. Election des officiers.

20. Des journaux, par M. J. B. Cloutier.

30. Du travail de l'instituteur en dehors de ses heures de classe, par M. P. Talbot.

40. Le travail au pupitre pour les enfants des deux dernières classes, par J. B. Cloutier et M. W. S. Johnstone.

Voici les noms de ceux qui ont donné des conférences ou pris part aux discussions : MM. Summerby, Dufort, Cloutier, Ross, Talbot, Ménard, Boulton, J. Nelson et W. S. Johnstone.

Ce dernier, jeune homme de vingt-deux ans, et ancien élève de l'école normale de Toronto, nous a vraiment étonné par l'aplomb et l'assurance avec lesquels il a développé sa thèse. Sa phrase est correcte, sa prononciation pure et son geste élégant. A l'entendre, on dirait qu'il a vingt ans de pratique. Il fera certainement sa marque dans l'enseignement. M. Nelson, qui n'est âgé que de dix-huit ans, a déjà toutes les qualités d'un bon instituteur. Il serait à désirer que nos jeunes normalistes d'ici suivissent l'exemple de leurs confrères d'Ontario et commençassent plus tôt à payer de leur personne dans les conférences pédagogiques.

Ajoutons en terminant que, non seulement les instituteurs portent un grand intérêt à ces réunions utiles et profitables, mais encore les contribuables ; car à la séance publique de lundi soir, la salle de l'Hôtel-de-ville était littéralement encombrée. Le maire y a prononcé un éloquent discours en anglais sur l'éducation, et M. le Curé Caron a parlé en français sur le même sujet.

En somme, la convention des instituteurs à Clarence Creek a été un véritable succès. — *L'Enseignement primaire de Québec.*

Soixante-douzième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 et le 26 mai, 1882.

SÉANCE DU 25.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents : M. l'abbé Godin, M. l'inspecteur McMahon, MM. A. D. Lacroix, P. L. O'Donoghue, D. Boudrias, F. X. P. Demers, A. Allaire, H. E. Martineau, W. Fahey, G. Gervais, J. T. Dorais, A. P. Gélinas, T. Whitty, J. Baril, J. Curotte, E. LeRoy, C. Leblanc, N. Bélisle, P. J. L'Heureux, L. A. Primeau, E. Colfer, J. Baulne, H. Ducharme, S. Aubin, D. Wézina, J. N. Miller et les élèves-maîtres de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente.

M. le professeur Wm Fahey fit ensuite, en anglais, la lecture d'un travail intitulé : "Quelques mots sur les progrès de la science et sur l'origine de plusieurs des découvertes les plus utiles des deux derniers siècles. A quel pays en particulier revient l'honneur d'avoir le plus contribué à faire ces découvertes (1) ?"

La séance est ajournée au lendemain, à 9 heures de l'avant-midi.

SÉANCE DU 26.

Présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents : MM. les abbés Godin et Goyette, MM. Santoire et Bruyère ecclésiastiques : M. F. X. Valade, ex-inspecteur, M. l'inspecteur McMahon, MM. U. E. Archambault, H. O. Doré, A. D. Lacroix, T. Whitty, J. Baril, J. T. Dorais, W. H. Tétrault, H. E. Martineau, N. Bélisle, N. Boulay, C. Smith, A. Keegan, J. Roch, J. E. T. Barrette, J. Ahern, I. Nadon, J. G. W. McGown, Wm Fahey, J. Ouellette, D. Boudrias, L. A. Brunet, A. Drouin, M. Daly, H. Granger, J. Desroches, T. M. Black, A. Chatigny, J. E. LeRoy, A. Grant, C. Dupuis, G. Gervais, A. P. Gélinas, J. R. Bellefeuille, E. Colfer, J. B. E. Demers, N. Nolin, Jos. Archambault, N. J. S. R. Pagé, N. Latrémouille, P. Riordan, L. A. Primeau, J. A. Toupin, E. Poupert, T. M. Reynolds, A. Leblond, J. T. Tompkins, D. Dupuis, F. X. P. Demers, J. N.

(1) Nous donnerons, dans le prochain numéro du journal, une version de la lecture de M. Fahey.

Miller et les élèves de l'École Normale. Perception des contributions.

Election des officiers.—Proposé par M. F. X. P. Demers, secondé par M. J. Baril : Que MM. H. O. Doré et T. T. Whitty soient nommés scrutateurs.—Adopté.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président,	MM. J. O. Cassegrain ;
Vice-Président,	J. Ahern ;
Secrétaire,	J. N. Miller ;
Trésorier,	H. O. Doré ;
Bibliothécaire,	W. T. Tétrault.

Sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par M. J. Baril, MM. J. E. LeRoy, N. Nolin, D. Boudrias, N. Boulay, J. T. Dorais, T. Whitty, A. P. Gélinas, Wm Fahey et A. Keegan sont nommés conseillers.

M. I. Nadon propose, secondé par M. W. H. Tétrault, que MM. les officiers sortant de charge veuillent bien recevoir les remerciements de l'Association pour la manière habile avec laquelle chacun de ces messieurs a rempli la charge qui lui a été confiée.—Adopté.

M. le président invite les membres de l'Association à discuter le sujet suivant :

"Est-il *plus avantageux*, tant pour le maître que pour les élèves, que ceux-ci préparent leurs devoirs journaliers sur des feuilles détachées ou sur un cahier unique ?

"Quels sont les *avantageux* et les *inconvenients* de ces deux systèmes ?"

M. D. Boudrias ouvre la discussion. Il dit que le cahier unique est un embarras pour le maître et pour l'élève. Avec ce système, le maître ne peut corriger lui-même les devoirs, parce qu'il lui est tout à fait impossible d'apporter ces cahiers chez lui ; d'un autre côté, l'élève doit garder son cahier pour préparer les devoirs du lendemain. Il préfère que les élèves écrivent leurs devoirs sur des feuilles détachées, préparées spécialement pour cette fin, et que le maître conserve. Ces feuilles, qui peuvent ensuite être reliées, ont tous les avantages du cahier, sans en avoir les inconvénients.

Si l'on devait nécessairement adopter le système des cahiers, M. Boudrias préférerait qu'il y eût un cahier pour chaque matière.

M. L. A. Primeau dit qu'il a adopté le cahier unique dans son école depuis assez

longtemps; il constate avec plaisir que les maîtres et les élèves en sont satisfaits.

Le cahier unique, tel qu'adopté dans les écoles de Montréal, dit-il, est le portrait de la classe. Un visiteur peut, en y jetant un coup d'œil, connaître les matières enseignées dans une école, le temps consacré à chaque matière et le travail du maître et de l'élève.

Le cahier présente plusieurs avantages : il oblige les enfants à conserver tous les travaux qu'ils ont faits pendant leurs études; — leur donne des habitudes d'ordre et de propreté; — et met les parents en mesure de connaître les leçons et les devoirs que le maître donne chaque jour.

La seule objection sérieuse que M. Primeau ait entendue faire contre le cahier unique, c'est qu'il empêche le maître de faire lui-même la correction des devoirs. Il croit qu'en faisant changer les cahiers entre les élèves, la correction par ces derniers se fait avec autant de profit.

Après avoir montré les inconvénients de l'ardoise et des feuilles détachées, M. Primeau termine en disant que les instituteurs doivent faire tout en leur pouvoir pour conserver le cahier unique ou pour l'introduire dans les écoles, parce qu'il n'existe pas de moyen plus efficace pour bien faire travailler les enfants.

M. Ahern dit qu'il était d'abord contre l'adoption du cahier unique dans les écoles, mais que l'expérience lui a fait changer d'opinion. Malgré les inconvénients du cahier unique, il le considère supérieur à tout ce qui a été adopté jusqu'ici.

M. F. X. P. Demers prend ensuite la parole. Il dit que le seul avantage que présentent les feuilles détachées sur le cahier unique, c'est que le maître peut les apporter chez lui pour faire la correction des devoirs; mais il est impossible, dit-il, que l'instituteur corrige lui-même tous les devoirs; car il lui faudrait corriger tous les jours, au moins une dictée française, un devoir anglais et un devoir d'arithmétique. Il suggère ensuite quelques moyens de contrôler la correction faite par les élèves, et il ajoute qu'avec le cahier unique il se fait une grande économie de papier, et les parents peuvent se rendre compte de l'ouvrage que l'enfant doit faire à la maison. Il finit en disant que les avantages qu'offrent présentent les feuilles volantes ne sont rien comparés à ceux du cahier unique, sous quelque point de vue qu'on le considère.

M. Nadon dit qu'il fait usage du cahier unique dans son école depuis quatre ans; qu'avant cette époque il se servait de l'ardoise et des feuilles détachées. Il ne voudrait pas maintenant changer de système. Il ajoute qu'à la campagne les élèves se procureront plus facilement des cahiers que des feuilles volantes du même format.

M. Daly partage l'opinion de ceux qui ont parlé en faveur de l'adoption du cahier unique dans les écoles; il dit que le cahier des devoirs journaliers est une amélioration sur tout ce qu'il a vu jusqu'ici, même en Irlande, où il a enseigné pendant un grand nombre d'années.

M. Dorais dit qu'il reconnaît beaucoup d'avantages au cahier, mais pas autant qu'on l'a dit; et que le système des feuilles détachées ne présente pas autant d'inconvénients qu'on semble le croire.

Lorsque les devoirs sont écrits sur des feuilles détachées, la correction se fait d'abord dans la classe, par les élèves, et le maître peut ensuite, en ramassant ces feuilles, s'assurer si les fautes sont bien indiquées. Ce contrôle ne peut avoir lieu avec le cahier, et du moment que les élèves s'aperçoivent que leur travail n'est pas examiné régulièrement, ils sont portés à se laisser aller à la négligence. M. Dorais ajoute, cependant, que lorsqu'un examinateur visite les classes, ou que l'on désire montrer au public ce qui se fait dans l'école, le cahier unique présente des avantages incontestables sur tout autre système.

M. l'ex-inspecteur Valade est heureux de constater que l'on a un système au moyen duquel les élèves peuvent conserver tout le travail qu'ils font à l'école; il dit que, s'il pouvait recommencer à enseigner, il adopterait le cahier unique.

M. l'inspecteur McMahon dit que de tous les systèmes adoptés dans les écoles de son district d'inspection, il préfère de beaucoup celui du cahier unique. Les principaux avantages du cahier sont de faire connaître l'emploi du temps dans l'école, les matières enseignées et la méthode suivie. Le cahier est aussi l'un des plus puissants stimulants qu'il connaisse pour faire travailler les élèves: que chaque instituteur promette que le plus beau cahier de l'école sera conservé dans les archives, que les cahiers bien faits seront montrés aux visiteurs, ou envoyés à une exposition: il est certain que

chaque élève fera alors des efforts considérables pour que son travail soit le meilleur, devienne le cahier d'honneur.

M. l'inspecteur admet que la correction ne peut être contrôlée avec le cahier ; mais c'est une imperfection qui se rencontre avec tout autre système. Il suggère ensuite quelques moyens de corriger les devoirs, puis il termine en disant : " Les enfants ne fréquentent pas l'école pour devenir des érudits, des savants, mais plutôt pour y faire l'apprentissage de la vie ; et s'ils veulent être plus tard des hommes d'économie, d'ordre, des hommes rangés, utiles à la société, il faut qu'ils prennent ces habitudes à l'école primaire, et le cahier unique tend à inculquer dans leur esprit toutes ces bonnes qualités."

Après avoir résumé les débats, M. le président met la question aux voix, et presque tous les membres présents se déclarent *en faveur du maintien ou de l'introduction du cahier unique dans les écoles.*

M. U. E. Archambault fait ensuite une lecture sur les *expositions scolaires.*

Il divise sa conférence en trois parties :

- 1^o Histoire des expositions scolaires ;
- 2^o Leur importance ;
- 3^o Leur organisation (2).

Après la lecture de son travail, M. Archambault invite les instituteurs à étudier le sujet si important et si vaste qu'il vient de traiter, ainsi que la question des musées et des congrès pédagogiques.

Les musées pédagogiques, dit-il, sont des expositions permanentes : c'est là que doivent aller les personnes qui veulent faire des études sur ce qui concerne les écoles ; c'est peut-être la méthode d'exposition qui conviendrait le mieux à notre pays et froisserait le moins ceux qui sont appelés à y prendre part. Il faudrait deux musées dans la province de Québec, un dans chaque école normale. Et comme ces institutions sont d'un accès facile, les instituteurs, pendant la vacance ou en d'autre temps, pourraient venir y faire une visite, ce qui serait très profitable et pour eux et pour les enfants.

M. Valade félicite M. Archambault du travail remarquable qu'il a préparé, et des efforts constants que fait ce monsieur pour étendre le cercle des connaissances

pédagogiques dans notre pays. Il ajoute incidemment :

" C'est avec un plaisir toujours nouveau que j'assiste aux séances de l'Association des Instituteurs. Cette société, qui est aujourd'hui si prospère, fut organisée en 1842 par des instituteurs bien modestes, sous la direction du regretté Dr. Meilleur, alors surintendant de l'instruction publique ; elle fut développée par l'honorable M. Chauveau, et hautement encouragée par l'hon. M. Ouimet, de sorte que maintenant elle présente quelque chose de grand. Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter un coup d'œil dans cette salle : je vois autour de moi une foule d'instituteurs qui répandent l'instruction avec un zèle digne de louanges, et un essaim de jeunes gens qui se préparent à suivre l'exemple que leur donnent ceux qui les ont précédés dans l'institution qu'ils fréquentent maintenant.

" Les congrès pédagogiques dont M. Archambault vient de nous parler, sont appelés à couronner l'œuvre de l'Association. Là, non seulement des instituteurs, mais des religieux et des laïques distingués viennent encourager de leur présence et de leur parole l'œuvre si noble à laquelle nous nous sommes dévoués."

M. Boudrias, demande quelques informations concernant le *Fonds de Pension des Instituteurs*, et les amendements apportés à la loi scolaire à la dernière session du parlement provincial.

M. U. E. Archambault répond à M. Boudrias qu'il est allé à Québec dernièrement, et qu'il a eu l'avantage de visiter les livres du *Fonds de pension*. Il est heureux d'annoncer que les recettes de l'année dernière sont plus considérables qu'on ne l'avait prévu, et que le succès de cette œuvre, qui intéresse à un si haut degré tous les instituteurs, semble assuré.

M. Archambault fait ensuite connaître les amendements apportés à la loi scolaire.

Sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par Mr. L. A. Primeau, la séance est ajournée au dernier vendredi d'août prochain.

Les deux sujets suivants seront offerts à la discussion :

" 1^o Les concours entre diverses écoles sont-ils désirables ?

" 2^o Les *Congrès pédagogiques* peuvent-ils offrir quelques avantages au point de vue de l'éducation ?

(2) Le travail de M. Archambault sera prochainement publié dans ce journal.

“ Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? ”

Vu l'importance que comportent les questions qui précèdent, les instituteurs sont spécialement invités à émettre leur opinion sur ces deux sujets.

J. N. MILLER,
Secrétaire.

Faits scolaires.

Les Etats-Unis contiennent 189,000 écoles élémentaires, avec 9,700,000 élèves. Le gouvernement dépense pour des fins d'éducation 84,719,000 piastres par année.

L'Autriche a 15,000 écoles, avec 2,135,000 écoliers ; dépenses du gouvernement, \$6,500,000.

Le Brésil a 5,900 écoles, avec 188,000 écoliers ; dépenses du gouvernement, \$1,600,000.

La Bavière a 7,200 écoles, avec 841,000 écoliers ; dépenses du gouvernement \$4,000,000.

Belgique : 5,760 écoles ; 638,000 écoliers ; dépenses du gouvernement, \$2,467,000.

Inde Anglaise : 15,000 écoles ; 616,000 écoliers ; \$6,626,000.

Angleterre et Principauté de Galles : 18,000 écoles ; 3,896,000 écoliers ; dépenses du gouvernement, \$13,749,000.

France, 74,000 écoles ; 4,949,000 écoliers ; dépenses du gouvernement, \$22,000,000.

Allemagne : 80,000 écoles ; 7,200,000 écoliers ; dépenses inconnues.

Hongrie : 15,000 écoles, 1,560,000 écoliers ; dépenses \$2,300,000.

Irlande : 7,500 écoles ; 1,032,000 écoliers ; dépenses \$2,677,000.

Italie : 48,000 écoles ; 2,058,000 écoliers ; dépenses \$6,000,000.

Japon : 25,000 écoles ; 2,163,000 écoliers ; dépenses \$1,181,000.

Mexique : 8,100 écoles ; 349,000 écoliers ; dépenses inconnues.

Hollande : 3,800 écoles ; 541,000 écoliers ; dépenses \$2,500,000.

Ontario, 5,100 écoles ; 514,000 écoliers ; dépenses \$2,389,000.

Portugal : 4,500 écoles ; 98,000 écoliers ; \$5,000,000.

Prusse : 36,000 écoles ; 4,816,000 écoliers ; dépenses \$10,000,000.

Russie : 28,000 écoles ; 1,213,000 écoliers ; dépenses \$9,000,000.

Ecosse : 3,500 écoles ; 534,000 écoliers ; dépenses \$1,736,000.

Suède : 8,800 écoles ; 598,000 écoliers ; dépenses \$2,500,000.

Espagne : 28,000 écoles ; 1,410,000 écoliers ; dépenses inconnues.

Victoria : 2,300 écoles ; 258,000 écoliers ; dépenses \$2,844,000.

Wurtemberg : 3,900 écoles ; 275,000 écoliers ; dépenses \$2,000,000.

Il y a aux Etats-Unis 220 écoles normales fréquentées par 26,000 élèves. Ces chiffres dépassent tous ceux des autres pays.

GEOGRAPHIE.

Populations des grandes divisions du globe.

Un travail récent donne le recensement des populations du monde ; les chiffres sont comme suit :

Europe.....	315,000,000
Asie.....	834,000,000
Afrique.....	205,000,000
Amérique.....	95,000,000
Australie et Polynésie.....	5,000,000
Régions Polaires, moins de.....	1,000,000

Total..... 1,755,500,000

Augmentation de 16,000,000 sur le dernier recensement.

Augmentation de la population et du commerce aux Etats-Unis.

La population des Etats-Unis, qui est de 50,153,000 habitants, a augmenté de près de 25,000,000 depuis 1860. Sur ce nombre, 6,000,000 habitants environ proviennent de l'immigration.

Le pourcentage de l'augmentation de la population de 1860 à 1870 a été de 22.65, et celui du commerce étranger de 6 ; de 1870 à 1880 l'augmentation de la population a été de 30.06 p. c., et celle du commerce étranger de 107 p. c.

Division du Territoire du Nord-Ouest (Canada).

Par un ordre en conseil, passé le 8 mai, le Territoire du Nord-Ouest est divisé en quatre districts, savoir : l'Assiniboine, d'une superficie de 95,000 milles carrés ; le Saskatchewan, d'une superficie de 114,000 milles carrés ; l'Alberte, d'envi-

ron 100,000 milles carrés, et l'Arthabaska, d'environ 122,000 milles carrés.

Le district de Saskatchewan comprend presque toute la Saskatchewan proprement dite, partie de la Saskatchewan méridionale, et renferme les places bien connues de Battleford, Carleton et Prince Albert. Les fourches de la Saskatchewan, où sont situés les terrains de la compagnie de colonisation de la Presse, se trouvent presque au centre district.

Le district d'Assiniboine renferme les rivières Qu'Appelle, Saskatchewan du Sud et Souris, les forts Pelly, Ellice, etc.

Le district Alberta comprend les pays arrosés par les rivières Battle, Bow et Belly, et le district Arthabaska ceux arrosés par la célèbre Peace River.

Origine de la comparaison FORT COMME UN TURC.

De prime abord, on peut s'imaginer que ce proverbe date de l'effroi que répandit en Europe le bruit des rapides progrès de la puissance ottomane; les lignes qui vont suivre, empruntées au dictionnaire de Bouillet, paraissent en effet donner crédit à cette opinion :

Eufin, Mahomet II prit Constantinople [1453], et par cette imposante conquête, anéantit l'empire grec. Co conquérant soumit ensuite rapidement le reste de toute la péninsule grecque, la Caramanie et l'empire de Trébizonde [1461], la Bosnie, la Valachie (1463), la Petite-Tartarie, et pénétra jusqu'en Italie. La Turquie alors semblait menacer toute l'Europe occidentale.

Mais je doute que telle soit bien la véritable origine du dit proverbe; car je ne sache pas qu'on ait jamais dit *fort comme un Romain*, au moment où Rome menaçait l'univers de ses conquêtes, ni *fort comme un Arabe* lorsqu'au VIII^e siècle de notre ère, le peuple de ce nom était sur le point d'envahir toute la France. A mon sentiment, *fort comme un Turc* doit sa naissance tout simplement à la forte constitution des Turcs, sentiment que je partage avec La Mésangère, et que j'appuie des citations qu'on va lire :

1o A la page 1806, art. *Turcs*, le dictionnaire de Bouillet, déjà cité, porte ceci :

Les Turcs ont en général la physionomie grave; ils sont grands, forts, mais indolents à l'excès.

2o. Dans Buffon (*Hist. natur. de l'homme*, tome 1, p. 114) on trouve ce renseignement :

Mais il y a une meilleure manière de comparer la force de l'homme avec celle des animaux. C'est par le poids qu'il peut porter; on assure que les portefaix ou crocheleurs de Constantinople portent des fardeaux de 900 livres pesant.

3o Passage qui se rencontre dans Théophile Gautier (*Constantinople*, p. 119) :

Beaucoup de petits détails de ménage laissés chez nous aux femmes, sont remplis en Turquie par des gaillards athlétiques, aux biceps renflés, à la barbe crépue, au col de taureau, ce qui nous paraît assez justement ridicule.

4o De Thou décrivant les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de la circoncision de Mahomet, fils d'Amurath, nous dit (tome IX, liv. 77, p. 5) :

On admiroit surtout un homme d'une force prodigieuse et l'essai qu'il en donna fut de jeter en haut d'une seule main un tronc d'arbre que douze ne pouvaient presque lever de terre, et de le recevoir ensuite, non de ses mains, mais sur ses épaules; puis, couché par terre, les épaules et les cuisses liées avec des chaînes, il se faisoient un jeu de porter sur le ventre une pierre énorme que dix hommes n'y vouloient qu'avec peine, et sur laquelle montoient encore quatre hommes pour y rendre du bois. Debout, et chargé d'une masse épouvantable de pierres, il ne plioit point sous le faix; il tenoit avec ses mains, et même avec ses dents un fer à cheval tout neuf; au troisième coup de poing, il casoit le fer du soc d'une charue.

Toutes ces citations (il va sans dire que je reconnais plus d'une exagération dans la dernière) ne signifient-elles pas, prises dans leur ensemble, que les Turcs étaient des hommes solidement musclés, et partant, qu'ils ont parfaitement pu donner lieu à la comparaison que je tâche d'expliquer ici.

Dans les fêtes populaires, les hommes du public mesurent la force de leur coup de poing sur des dynamomètres portant une tête de Turc. La présence de cette tête sur un tel instrument est une raison de plus, à mon avis, pour croire que *fort comme un Turc* a réellement l'origine que je lui assigne plus haut. — *Courrier de Vaugelas.*

BOTANIQUE ELEMENTAIRE.

2^{ME} LEÇON.

Sujet : *racines aquatiques, aériennes, adventives ; plantes-racines.*

Instituteur.—Mes amis, nous avons aujourd'hui à compléter la première leçon. Je vous ai dit que toutes les racines ne sont pas souterraines : j'espère vous le faire voir aujourd'hui, ou tout au moins, vous le faire comprendre facilement.

I.—Charles, avez-vous déjà entendu parler du *cresson* ?

I.—En effet, nous avons rencontré le nom de ce végétal dans notre livre de lecture. Je vous en ai montré quelques tiges, je vous ai parlé de ses propriétés *culinaires et curatives.*

I.—Jules, donnez-moi la définition de ces deux qualificatifs.

I.—Lorsque vous avez lu ce mot "*cresson*," dans votre livre de lecture, vous rappelez-vous quel complément déterminatif l'accompagnait ?

I.—Voyons, cherchez bien ! On disait *cresson de.....* ?

I.—Cresson de fontaine. Pourquoi ajoutait-on ce déterminatif ?

I.—Oui, le cresson végète dans les petits cours d'eau, les ruisseaux, les fontaines ; c'est à l'organisation particulière de ses racines et de toutes ses parties qu'il doit cette faculté.

I.—François, comment appelle-t-on ce qui se tient ordinairement dans l'eau, s'y développe et s'accroît ? (pas de réponse.)

I.—Vous, Jean ? (pas de réponse.)

I.—Je reconnais que ce mot est un peu difficile à retenir, car il a pour racine un mot latin. Pourtant, vous l'avez déjà rencontré dans vos leçons et je vous l'ai fait remarquer.

I.—Allons ! Je vais vous mettre sur la voie, vous achèverez.

Aqua..... ?

I.—Enfin ! Comment appelle-t-on ce qui se tient ordinairement dans l'eau et s'y développe ?

I.—Or, la racine du cresson naît, croît et se développe dans l'eau ; c'est donc une racine..... ?

I.—Paul, qu'est-ce donc qu'une racine *aquatique* ?

I.—Nous avons donc une deuxième sorte de racine, la *racine aquatique.*

I.—Maintenant, mes amis, regardez ce petit pommier doucin que je viens de planter. Regardez-le attentivement : jusqu'où était-il enterré ?

I.—Bien, à quoi reconnaissez-vous cela ?

I.—Oui, la couleur plus noire de son écorce. Eh bien, que remarquez-vous à partir de ce point jusqu'à son extrémité inférieure ?

I.—Des racines. N'en remarquez-vous pas ailleurs ?

I.—Or, ces points étaient-ils entourés de terre ?

I.—Evidemment non ! Ces racines se sont développées dans l'air. Comment appelle-t-on un voyage dans les airs, en ballon, par exemple ?

I.—Bien, un voyage aérien. Ces racines se sont développées dans l'air ; ce sont des racines..... ?

I.—Dites-moi, Joseph, ce qu'on entend par racines *aériennes* ?

I.—Voici un pied de maïs en assez bon état de conservation : voyez ici, à la place des nœuds, ce sont également des racines *aériennes.*

I.—Les forêts vierges de l'Amérique ne sont si inextricables, n'exigent constamment le secours de la hache pour se frayer un chemin, que parce que, aidés par une chaleur humide, certains végétaux développent sur la longueur de leur tige des racines aériennes qui, obéissant à un mouvement d'attraction, descendent vers la terre, s'enfoncent dans le sol pour donner naissance à d'autres végétaux semblables.

I.—Dans la leçon précédente, en vous parlant de la racine du poirier, je ne vous ai rien dit d'un point *idéal*, c'est-à-dire qui n'existe qu'en idée, et qui indique le point d'où naît la racine et d'où s'élève la tige : c'est le *collet.*

I.—Voici le *collet* du poirier ; voici également le *collet* du doucin.

I.—Alfred, pourriez-vous me dire ce qu'on entend par le *collet* d'un arbre ?

I.—Fernand, venez me montrer ce point idéal.

I.—Bien, montrez-le à vos condisciples, et donnez-leur la définition du *collet.*

I.—Mes amis, voici un oignon que j'ai fait végéter dans ce pot-à-fleur et que je viens de déplanter. Y voyez-vous toutes les parties de la racine que nous avons étudiées sur le poirier ?

I.—Non, en effet. Quelles parties semblables retrouvez-vous ?

I.—Eh bien ! ces petits corps allongés, blancs et plus ou moins tendres forment la racine *composée.* Les plantes qui restent à l'état d'herbe, celles que les jardi-

niers appellent plantes molles, ont des racines *composées*.

I.—Qui de vous, mes amis, sait comment nos horticulteurs ont, au printemps, quantité de géraniums pour créer de jolies corbeilles?

I.—Non, mon ami, ils ne sèment pas, ou du moins, ils ne le font que bien rarement, dans le but de gagner des variétés nouvelles. Ne vous rappelez-vous pas, Jean, ce que j'ai fait vers la fin du mois d'août pour me procurer cette belle collection de géraniums?

I.—Oui, j'ai taillé mes vieux géraniums, j'en ai pris les branches que j'ai coupées au-dessous d'une feuille, et que j'ai mises dans la couche du jardin. A un moment donné, mes *boutures* se sont garnies de racines que l'on nomme racines *adventives*. Les racines adventives se montrent donc sur les boutures.

I.—Louis, dites moi ce qu'on entend par racines adventives?

I.—Qui de vous, mes amis, a déjà vu du *lierre* tapisser une muraille?

I.—Savez-vous comment ce lierre pouvait se fixer si solidement à la muraille?

I.—Oui, au moyen de mamelons blanchâtres, de petits crampons: ces filaments sont également des racines adventives. Vous voyez, mes amis, que les racines adventives peuvent se développer ailleurs que dans la terre; dans l'air, par exemple.

I.—Un mot des *plantes-racines*. On appelle ainsi des plantes qui donnent naissance à une racine unique qui a la consistance et assez souvent la couleur de la chair: c'est de là que leur vient le nom de *charnues*. Ces plantes-racines, comme la carotte, le navet, la betterave, etc., servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques.

Ces racines ont une organisation particulière, en ce sens que lorsqu'on sème la graine, on n'obtient, la première année, que des racines et des feuilles. Cette racine, conservée en bon état et replacée au printemps dans un milieu convenable, donne naissance à de nouvelles feuilles, puis à une tige florale portant des fleurs nombreuses qui fourniront des graines.

Le rôle des plantes-racines est alors terminé; elles se sont épuisées, puis désorganisées.

Aux plantes-racines qui doivent, l'année suivante, fournir des graines, c'est-à-dire servir de porte-graines, il faut bien pren-

dre garde de couper le collet comme à cette betterave, car elles seraient impropres à la reproduction.

Voici deux betteraves et six carottes qui sont propres à servir de porte-graines, parce qu'elles portent encore les rudiments des feuilles pour les betteraves et des fanes pour les carottes.

Devoir.

Le canevas de cette leçon est écrit au tableau noir, il vous aidera à en faire le résumé. Si je suis content de votre rédaction, je vous permettrai d'assister à la plantation de quelques poiriers, et je vous donnerai alors quelques bons conseils que vous pourrez mettre à profit.

P. V. L.

Vers à apprendre par cœur.

LE NUAGE, LA FEUILLE ET LE FLEUVE.

“ O nuage, où vas-tu? qui t'a donné naissance?

— Interrogez celui qui fait toute existence. Voyageant dans les cieux sans m'arrêter jamais, Je ne sais d'où je viens, et j'ignore où je vais!

Le vent qui jamais ne se lasse Me promène à son gré dans les plaines des airs;

Je vais me perdre dans l'espace, Ou m'abîmer au sein des mers.”

— “ Pauvre feuille, où vas-tu? Pourquoi, jaunie [et flétrie,

As-tu quitté la tige où tu reçus la vie?

— Celui-là seul le sait dont la puissante main

Dispense la durée et commande à l'orage:

Obéir à sa loi, voilà mon seul destin,

Et mon unique gloire est d'être son ouvrage.

Je meurs avec le soir, je naquis au matin,

Et lui seul en sait davantage!”

— “ Et toi, fleuve, où vas-tu? L'on dirait que pressé

De te confondre au sein de la mer orageuse,

Tu roules au hasard ton onde voyageuse,

Insoucieux des bords où tes flots ont passé?

— Eh! que m'importe, à moi, la montagne ou la

Quels que soient les chemins où le Seigneur me [plaine?]

Tout m'est indifférent, puisqu'il faut tout quitter, [mène,

Et poursuivre mon cours sans jamais m'arrêter!”

Ainsi tout passe en ce bas monde,

Ainsi l'onde succède à l'onde,

Comme le jour succède au jour,

Et, semblable à la fleur qu'un vain éclat décorè,

Au nuage qui s'évapore,

L'homme vit un moment et s'en va sans retour.

Mais la feuille et la fleur, et le fleuve et la nue,

Poursuivant leur route inconnue,

Vont se perdre dans le néant;

Et l'homme seul, portant l'immortelle espérance,

N'abandonne la terre et sa courte existence

Que pour vivre à jamais au sein du Tout-Puissant!

L'homme seul peut aimer dans le cours du voyage:

Car tout ce que son cœur sème sur son passage
 D'amour pur et de charité
 Germe des fruits divins pour l'immortalité !
 Marchons donc, ô mortels, ne perdons pas courage ;
 Marchons : car le Seigneur, respectant son ouvrage,
 Fait mourir les vivants, mais fait vivre les morts !
 Voyageurs battus par l'orage,
 Fuyons vers les célestes bords ;
 Et c'est là qu'éblouis des splendeurs infinies,
 Enivrés au torrent de ces mille harmonies
 Qui ravissent les cieux par leurs sacrés accords,
 Nous trouverons au sein de leur divine essence
 Ce que l'on cherche en vain au terrestre séjour,
 La clarté dans la foi, la paix dans l'espérance,
 Et l'éternité dans l'amour !

(Extrait des *Petites Lectures*.)

Phrases à corriger.

1^o Parvenu à Stadaconé, les Sauvages voulurent dissuader Cartier de se rendre jusqu'à Montréal, prétextant des périls extraordinaires.

2^o Cartier avait en cour un puissant auxiliaire dans la personne de Jean François de la Roque, sieur de Roberval.....

3^o Celui qui commandait ces navires, avec injonction à lui faite par Roberval de rester en France, était Seneterre, son propre lieutenant, mauvais sujet dont l'exemple était pernicieux même pour les misérables dont se composait la jeune colonie.

4^o L'hiver se passa plus mal que bien à lutter contre le scorbut, le manque de chauffage et d'eau potable pour boire ou cuire les aliments.

5^o Le public est invité à visiter la collection de tableaux dont nous venons de parler au deuxième étage de l'ancien bureau de poste.

6^o On a jamais vu de semblables manifestations de fanatisme en Egypte depuis des années que celles d'hier.

7^o Le jeune Frédéric Van Dow, qui parlait fort bien français, il était aussi habile à peindre les fleurs que son père était passionné pour les collections, pria Mlle de Laubespine de lui nommer toutes les anémones.

8^o Cette intrigante bécassine, je l'ai fait lever et j'ai tiré sur elle sans merci plus de cinquante fois.....

9^o J'accepte et je suis reconnaissante de la promesse que vous me faites de m'épouser.

10^o Les trois personnes de la Très Sainte Trinité se portent garants de l'efficacité de l'intercession de Ste Anne.

11^o Et quel chef-d'œuvre de sainteté Ste Anne n'a-t-elle pas élevée, dans celle à qui le Saint-Esprit adresse cet éloge magnifique.....

12^o Les voyageurs regardaient par-dessus les toits des maisons, cherchant à découvrir quelque flèche de cette tant belle église dont parlait Bœdeker.

Corrections.

1^o *Cartier parvenu à Stadaconé, les sauvages voulurent le dissuader de se rendre jusqu'à Montréal, prétextant des périls extraordinaires.*

3^o *Cartier avait à la cour un puissant auxiliaire dans la personne de Jean François de la Roque, sieur de Roberval.....*

3^o *Celui qui commandait ces navires, en dépit de l'injonction qu'il avait reçue de Roberval de rester en France, était Seneterre, son propre lieutenant, mauvais sujet dont l'exemple était pernicieux même pour les misérables qui composaient la jeune colonie.*

4^o *L'hiver se passa plus mal que bien : on eut à lutter contre le scorbut, le manque de bois de chauffage et d'eau pour boire ou cuire les aliments.*

5^o *Le public est invité à visiter, au deuxième étage de l'ancien bureau de poste, la collection de tableaux dont nous venons de parler.*

6^o *On n'a jamais vu en Egypte, depuis des années, des manifestations de fanatisme semblables à celles qui ont eu lieu hier.*

7^o *Le jeune Frédéric Van Dow, qui parlait fort bien le français, et qui était aussi habile à peindre les fleurs que son père était passionné pour les collections, pria Mlle de Laubespine de lui nommer toutes les anémones.*

8^o *Cette intrigante bécassine, je l'ai fait lever et j'ai tiré sur elle sans merci plus de cinquante fois.....*

9^o *J'accepte la promesse que vous me faites de m'épouser, et je vous en suis reconnaissante....*

10^o *Les trois personnes de la Très Sainte Trinité se portent garantes de l'efficacité de l'intercession de Ste Anne.*

11^o *Et quel chef-d'œuvre de sainteté Ste Anne n'a-t-elle pas élevé dans celle à qui le Saint-Esprit adresse cet éloge magnifique.....*

12^o *Les voyageurs regardaient par-*

dessus les toits des maisons, cherchant à découvrir quelque flèche de cette si belle église dont parlait Bœdeker.

J. O. C.

Curieux procédés abrégatifs pour la multiplication de certains nombres.

Nous lisons dans l'*Educateur* :

Je ne sais, M. le rédacteur, si vous jugerez à propos de mettre sous les yeux des lecteurs de votre estimable journal les quelques considérations qui suivent. Elles ne se rencontrent dans aucun traité d'arithmétique, quoique peu nouvelles, puisqu'elles sont extraites d'un ouvrage, le "*Talkhys amali at hissab*", publié par le Marocain *Ibn-al-Banna*, il y a près de six siècles, et traduit seulement en 1864, par M. Aristide Marre. Ces considérations ont trait à la multiplication de nombres entiers composés d'un même nombre de chiffres, et conduisent, dans certains cas particuliers, à des procédés abrégatifs qui méritent d'être connus. Je me bornerai à citer deux ou trois de ces derniers, laissant à vos abonnés studieux le soin d'en faire voir la justesse et d'établir les limites qu'il est nécessaire d'assigner à ces méthodes d'abréviation.

La règle la plus simple est celle qui se rapporte à la formation du carré d'un nombre composé de chiffres tous égaux à l'unité.

Soit, par exemple, à multiplier 1111111 par lui-même. Je dis que le produit sera

$$123456787654321,$$

résultat dont la loi de formation est évidente. Il se compose d'un nombre impair de chiffres ; le chiffre du milieu est égal à la somme des chiffres qui constituent la quantité considérée, et il est flanqué symétriquement, à sa droite et à sa gauche, de la suite naturelle décroissante des chiffres moindres que lui. L'on verrait de même que :

$$11^2=121$$

$$111^2=12321$$

$$1111^2=1234321,$$

et ainsi de suite.

J'ajouterai pour ma part, et je ne sache pas que cette remarque ait été faite précédemment, que la somme des chiffres de

chacun de ces carrés est égale au carré de la somme des chiffres du nombre correspondant. L'on a, par exemple,

$$121=11_2 \text{ et :}$$

$$1+2+1=4=2^2 ;$$

$$12321=111_2 \text{ et}$$

$$1+2+3+2+1=9=3^2 ;$$

$$1234321=1111_2 \text{ et}$$

$$1+2+3+4+3+2+1=16=4^2,$$

et ainsi de suite.

La seconde règle que je tiens à vous indiquer est fournie par la multiplication d'un nombre composé de chiffres tous égaux à 9 par un nombre composé de chiffres égaux entre eux, mais, en général, différents de 9.

Soit, par exemple, à multiplier 9999 par 7777. Je dis que le produit sera 77762223.

On l'obtient en faisant d'abord le produit du chiffre du multiplicande par celui du multiplicateur. Il viendra de la sorte 63. Le chiffre des unités 3 sera aussi celui du résultat ; quant au chiffre des dizaines 6, on le flanquera à gauche d'autant de fois le chiffre 7 du multiplicateur qu'il y a de chiffres *moins un* dans ce facteur et à droite d'un nombre égal de chiffres, obtenus en retranchant le chiffre du multiplicateur de celui du multiplicande, c'est-à-dire 2. On écrirait de même :

$$99 \times 12 = 2178$$

$$999 \times 333 = 332667$$

$$99999 \times 88888 = 3888711112,$$

et ainsi de suite.

De cette seconde règle se déduit immédiatement la suivante, comme cas particulier :

Si l'on a à élever au carré un nombre composé de chiffres tous égaux à 9, l'on commencera par écrire le chiffre 8. On flanquera ensuite à gauche d'autant de 9 et à droite d'autant de 0 qu'il y a de chiffres *moins un* dans le nombre considéré. Enfin l'on placera 1 à l'extrémité droite du résultat.

On aurait, par exemple,

$$99^2=9801$$

$$999999^2=999998000001$$

et en particulier, $9^2=81$

Il est facile de se convaincre que la somme des chiffres de l'un quelconque de ces carrés est un multiple de 9, indiqué par le nombre de chiffres du facteur considéré

PROBLÈMES DIVERS.

I. Un patron emploie 37 ouvriers qu'il paye 3 fr. par jour, et 18 ouvriers à 4 fr. par jour. Pendant un mois, où il y a 27 jours de travail, ces ouvriers ont exécuté un ouvrage qui a été payé 5280 fr. Quel a été le bénéfice net du patron ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : 339 fr.

Solution :

$37 \times 27 \times 3 \text{ fr} = 2997 \text{ fr.}$, ce qu'ont gagné les 37 premiers ouvriers.

$18 \times 27 \times 4 \text{ fr.} = 1994 \text{ fr.}$, ce qu'ont gagné les 18 derniers ouvriers.

$2997 \text{ fr.} + 1944 \text{ fr.} = 4941 \text{ fr.}$, ce qu'ont gagné tous les ouvriers.

$5280 \text{ fr.} - 4941 \text{ fr.} = 339 \text{ fr.}$, profit net du patron.

II. Dans une fabrique on emploie 289 hommes, 167 femmes et 88 enfants. Les hommes reçoivent 4 fr. par jour, les femmes 3 fr. et les enfants 1 fr. Le chef de la fabrique a dépensé 2,628,549 fr. pour l'achat des matières premières, des machines, et pour les frais divers d'exploitation, non compris le salaire des ouvriers. La vente des objets manufacturés lui a rapporté 3,173,128 fr. Que lui restera-t-il comme bénéfice net de l'année, après avoir payé ses ouvriers, sachant que la fabrique a fonctionné pendant 294 jours ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 31549.

Solution :

$289 \times 4 \times 294 = \text{fr. } 339864$, ce qu'ont gagné 289 hommes pendant 294 jours à 4 fr. par jour.

$167 \times 3 \times 294 = \text{fr. } 147294$, ce qu'ont gagné 167 femmes pendant 294 jours à 3 fr. par jour.

$88 \times 1 \times 294 = \text{fr. } 25872$, ce qu'ont gagné 88 enfants pendant 294 jours à 1 fr. par jour.

$\text{fr. } 2628549 + \text{fr. } 339864 + \text{fr. } 147294 + \text{fr. } 25872 = \text{fr. } 3141579$, dépense de la fabrique pendant 294 jours.

$\text{fr. } 3173128 - \text{fr. } 3141579 = \text{fr. } 31549$, bénéfice net qui restera à la fabrique.

III. Les revenus d'une personne se montent à \$56 par semaine ; elle dépense \$514 par trois mois ; on demande quelles seront ses épargnes au bout de 8 ans.

Réponse : \$6848.

Solution :

$\$56 \times 52 = \2912 , revenus annuels de cette personne.

$\$514 \times 4 = \2056 , ce qu'elle dépense annuellement.

$\$2912 - \$2056 = \$856$, ce qu'elle épargne annuellement.

$\$856 \times 8 = \6848 , ce qu'elle épargnera dans 8 ans.

IV. Un épicier a acheté un sac de café de 75 kg pour la somme de fr. 135.50. Il revend ce café fr. 2.80 le kg. Quel bénéfice fera-t-il, dans la supposition qu'il aura 1 kg 750 gr. de déchet ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 69.60.

Solution .

$75 \text{ kg} - 1.750 \text{ kg} = 73.25 \text{ kg}$, ce qui reste des 75 kg, déchet retranché.

$73.25 \times \text{fr. } 2.80 = \text{fr. } 205.10$, somme provenant de la vente des 73.25 kg.

$\text{fr. } 205.10 - \text{fr. } 135.50 = \text{fr. } 69.60$, bénéfice réalisé

V. Quelle quantité d'eau dois-je ajouter à une pipe de vin valant \$360, pour en réduire le prix à \$2 le gallon ? (La pipe = 126 gallons.)

Réponse : 54 gallons.

Solution :

$126 \times \$2 = \252 , valeur d'une pipe de vin mélangé.

$\$360 - \$252 = \$108$, différence de valeur entre une pipe de vin pur et une pipe de vin mélangé.

\$108

$\frac{\text{---}}{\$2} = 54$, nombre de gallons

d'eau à ajouter au vin.

VI. On partage également \$400.50 entre 45 personnes. Si l'on suppose que 20 d'entre elles ont déjà reçu leurs parts, et que des 25 qui n'ont encore rien reçu, 10 abandonnent leurs parts aux 15 autres, combien chacune de ces dernières recevra-t-elle ?

Réponse : \$14.83.

Solution :

\$400.50

$\frac{\text{---}}{45} = 8.90$, part de cha-

que personne, d'après la première condition du problème.

$\$8.90 \times 20 = \178 , ce qu'ont reçu les 20 premières personnes,

$\$400.50 - \$178 = \$222.50$, ce qui reste à partager entre les 15 dernières personnes.

$\frac{\$222.50}{15} = \$14.83\bar{3}$, ce que recevra chacune d'elles.

VII. Si un train express part de Paris à 6 heures 25 minutes du matin, avec une vitesse de 54 kilomètres à l'heure, à quelle heure, s'il ne s'arrête pas en chemin, arrivera-t-il à Rouen qui est à 136 kilomètres de Paris ? Répondre en heures, minutes et secondes. (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : à 8 h. 56 m. $6\frac{2}{3}$ secondes.

Solution :

La distance divisée par la vitesse est égale au temps : ainsi

$\frac{136}{54} = 2\text{h. } 31\text{m. } 6\frac{2}{3}\text{ secondes,}$
durée du trajet de Paris à Rouen.

6h. 25m. + 2h. 31m. $6\frac{2}{3}$ s. = 8h. 56m. $6\frac{2}{3}$ secondes, heure demandée.

VIII. Un marchand achète 128 gallons de vin qu'il paye \$1.70 le gallon ; il veut faire un profit de \$22.40, et revendre son vin \$1 le gallon : on demande combien il doit ajouter de gallons d'eau.

Réponse : 112 gallons.

Solution :

$128 \times \$1.70 = \217.60 , coût du vin.

$\$217.60 + \$22.40 = \$240$, prix auquel le mélange doit être revendu.

$\$240$

$\frac{\$240}{\$1} = 240$, nombre de gallons

que doit comprendre le mélange.

$240 - 128 = 112$, nombre de gallons à ajouter au vin.

IX. Une laitière a acheté des œufs 4 fr. 50 le cent, les a revendus 0 fr. 80 la douzaine, et a gagné ainsi 5 fr. 20. Combien avait-elle d'œufs ? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 240 œufs.

Solution :

fr. 4.50 \times 12

$\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 0.54$, ce

qu'une douzaine d'œufs a coûté.

fr. 0.80 — fr. 0.54 = 0.26, profit réalisé sur chaque douzaine d'œufs.

fr. 5.20

$\frac{\text{fr. } 5.20}{\text{fr. } 0.26} = 20$, nombre de douzaines d'œufs qu'avait la laitière.

$20 \times 12 = 240$, nombre d'œufs demandé.

X. Les gages d'un domestique sont de \$41.60 par année ; combien ce domestique recevra-t-il au bout de 7 semaines de service ?

Réponse : \$5.60.

Solution :

\$41.60

$\frac{\$41.60}{52} = \0.80 , ce que ce domestique gagne par semaine.

$\$0.80 \times 7 = \5.60 , ce qu'il recevra au bout de 7 semaines.

XI. 150 ouvriers devaient faire un remblai de 5 kilomètres de long en 20 jours. Mais 30 ouvriers partent au début du travail, et l'on veut que le remblai ait 1 kilomètre de plus. En combien de temps l'ouvrage sera-t-il achevé ? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 30 jours.

Solution :

En représentant par x jours le temps qu'il faudra pour achever l'ouvrage, nous aurons l'équation

$$\frac{150 \times 20}{5} = \frac{120x}{6}$$

$$30 \times 20 = 20x ;$$

$$\frac{30 \times 20}{20} = x$$

$$\text{D'où } x = \frac{30 \times 20}{20} = 30 \text{ jours,}$$

temps demandé.

XII. Il y a 8 mois, un marchand de vin m'a emprunté 450 francs en s'engageant à me payer 5 0/0 d'intérêt annuel. Il m'offre aujourd'hui de me rembourser en me fournissant du vin à 80 fr. l'hectolitre. Quelle quantité de vin doit-il me donner ? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 581.25 litres.

Solution :

fr. 450 \times 5 \times 8

$\frac{\quad}{100 \times 12} = \text{fr. } 15$, intérêt de fr. 450 pendant 8 mois.

fr. 450 + fr. 15 = fr. 465, ce que doit le marchand en tout.

$\frac{\text{fr. 465}}{\text{fr. 0. 80}} = 5.8125$, nombre d'hectolitres de vin que doit fournir le marchand. Ce nombre \times par 100 = 581.25 litres.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. A et B possèdent ensemble \$570. Si A avait trois fois autant qu'il a, et B cinq fois autant, ils auraient ensemble \$2350. Trouver ce que chacun possède.

Réponse : A possède \$250 ; B \$320.

Solution :

Soient $x =$ ce que possède A,

Et $y =$ ce que possède B ;

Alors $x + y = \$570$ (1),

Et $3x + 5y = \$2350$ (2).

Si l'on multiplie par 3 l'équation (1), elle devient

$3x + 3y = \$1710$ (4).

Retranchant cette dernière équation de l'équation (2), nous aurons pour reste

$2y = \$640 ;$

D'où $y = \frac{\$640}{2} = \320 , somme

que possède B.

Substituant la valeur de y dans l'équation (1), nous aurons

$x + \$320 = \$570 ;$

D'où $x = \$570 - \$320 = \$250$, somme que possède A.

II. On a deux nombres : si l'on multiplie le premier par 2, le second par 5, et qu'on ajoute les produits, la somme est 31 ; mais si l'on multiplie le premier par 7, le second par 4, la somme des produits est 68. Quels sont ces deux nombres ? (Terquem.)

Réponse : 8 le premier, 3 le second.

Solution :

Soient $x =$ le premier nombre,

Et $y =$ le second ;

Alors $2x + 5y = 31$ (1),

Et $7x + 4y = 68$ (2).

Si l'on multiplie par 7 l'équation (1), et par 2 l'équation (2), elles deviennent respectivement

$14x + 35y = 217$ (3),

$14x + 8y = 136$ (4).

Retranchant (4) de (3), nous aurons

$27y = 81 ;$

D'où $y = \frac{81}{27} = 3$, valeur du

second nombre.

Remplaçant y par sa valeur dans l'équation (1), nous trouverons

$2x + 15 = 31,$

$2x = 16 ;$

D'où $x = 8$, valeur du premier nombre.

III. Même énoncé : le premier nombre est multiplié par a , le second par b , la somme des produits égale k ; le premier nombre est multiplié par a' , le second par b' , la somme des produits égale k' . Trouver les expressions des deux nombres. (Terquem.)

Réponse : $\frac{b'k - bk'}{ab' - a'b}, \frac{ak' - a'k}{ab' - a'b}$

Solution :

Soient $x =$ le premier nombre,

Et $y =$ le second ;

Alors $ax + by = k$ (1),

Et $a'x + b'y = k'$ (2).

Multipliant par a' l'équation (1), et par a l'équation (2), nous aurons les nouvelles équations

$aa'x + a'by = a'k$ (3),

$aa'x + ab'y = ak$ (4).

Retranchant (4) de (3), nous aurons

$a'by - ab'y = a'k - ak,$

$y(a'b - ab') = a'k - ak ;$

$a'k - ak$

D'où $y = \frac{a'k - ak}{a'b - ab'}$, expression du second nombre.

Remplaçant y par sa valeur dans l'équation (1), nous trouverons

$$ax + b \frac{(a'k - ak')}{(a'b - ab')} = k,$$

$$aa'bx - a_2b'x + a'bk - abk' = a'bk - ab'k,$$

$$aa'bx - a^2b'x = abk' - ab'k,$$

$$a'bx - ab'x = bk' - b'k,$$

$$x(a'b - ab') = bk' - b'k;$$

$$D'où \quad x = \frac{bk' - b'k}{a'b - ab'},$$

expression du premier nombre.

IV. Trouver deux nombre tels, qu'en ajoutant 4 au premier, la somme soit égale au second multiplié par $3\frac{1}{4}$; et que, si l'on ajoute 8 au second, la somme ne soit que la moitié du premier. (Terquem.)

Réponse : 48 et 16.

Solution :

Soient x = le premier des deux nombres,
Et y = le second,

Alors, d'après l'énoncé du problème,

$$x + 4 = 3\frac{1}{4}y = \frac{13y}{4},$$

$$\begin{aligned} 4x + 16 &= 13y, \\ 4x - 13y &= -16 \end{aligned} \quad (1);$$

$$\text{Et } \frac{x}{y} = \frac{1}{2} + 8,$$

$$\begin{aligned} 4x &= 2y + 16, \\ x - 2y &= 16 \end{aligned} \quad (2).$$

Multiplions (2) par 4 :

$$4x - 8y = 64 \quad (3).$$

Retranchons (3) de (1) :

$$-5y = -80;$$

D'où $y = 16$, second des deux nombres.

Remplaçons y par sa valeur dans (1) :

$$\begin{aligned} 4x + 16 &= 208, \\ 4x &= 192; \end{aligned}$$

D'où $x = 48$, premier des deux nombres.

V. Même énoncé généralisé : ajoutant a au premier nombre, la somme est égale à m fois le second ; mais si l'on ajoute b au second, la somme est égale à n fois le premier. Quelles sont les expressions de ces deux nombres. (Terquem.)

$$\text{Réponse : } \frac{a + bm}{mn - 1}, \quad \frac{b + an}{mn - 1}.$$

Solution :

Soient x = le premier des deux nombres,
Et y = le second ;

Alors, d'après les données du problème,

$$x + a = my,$$

$$x - my = -a \quad (1);$$

$$\text{Et } nx = y + b$$

$$nx - y = b \quad (2).$$

Multiplions par n l'équation (1) :

$$nx - mny = -an \quad (3).$$

Retranchons (3) de (2) :

$$-y + mny = b + an,$$

$$y(mn - 1) = b + an;$$

$$D'où \quad y = \frac{b + an}{mn - 1}, \text{ expres}$$

sion du second nombre.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (1) :

$$x + a = m \frac{(b + an)}{(mn - 1)},$$

$$mnx - x + amn - a = bm + amn,$$

$$mnx - x = a + bm,$$

$$x(mn - 1) = a + bm;$$

$$D'où \quad x = \frac{a + bm}{mn - 1}, \text{ ex}$$

pression du premier nombre.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DU CANADA.

(Suite et fin.)

Il s'est opéré des merveilles après la mort de M. l'ancien Evêque de Canada, selon le témoignage qu'en rendent les personnes de vertu, et celles qui ont ressenti des effets de sa sainteté. Souffrez que je vous renvoie à la lettre que je pris la liberté de vous écrire d'icy en 1706, pour y revoir le portrait de feu Mr le premier Evêque de Quebec; vous aurez la satisfaction d'y voir en même temps celui de Mr de S. Valier (s) prisonnier en Angleterre depuis 1704.

Mr de Breslay zélé Missionnaire de Saint Sulpice, et qui les années dernières parut à la Cour en qualité d'Ambassadeur de plusieurs Nations Algonkines dont il a soin, a marié cette année un Sauvage de cent dix ans avec une Sauvagesse qui a quatre-vingt-dix ans, après les avoir baptisés: ils estoient mariés à la vérité; mais c'estait à leur manière. Il y a près de quatre-vingt ans qu'ils sont ensemble sans s'estre jamais quittés; ils ont un enfant qui a plus de soixante et dix ans. Le mary est encore vigoureux, et d'un jugement sain; tout le village l'écoute comme un oracle; il va presque tous les jours à la pesche, même durant l'hiver sur la glace (t).

La Mission de Mr de Breslay (u) est à un quart de lieuë au-dessus de l'Isle de Montreal, et s'appelle *Aouanagasing*; elle est composée principalement d'Algonkins proprement dits de *Nipissirinie s.*, de *Missisaguez*, et de quelques autres Sauvages venant des Nations alliées des nostres: cette Mission est d'environ trois cens cinquante ames, tous Sauvages, bons guer-

(s) Mr l'Abbé de St. Valière, cy-devant Aumônier du Roy, nommé à l'Evêché de Quebec en 1688, Mgr de Laval s'étant démis.

(t) Les Sauvages font un trou dans la glace à travers laquelle ils glissent une ligne garnie d'hameçons, avec cela ils prennent de petites truites saumonées d'un excellent goût.

(u) Les Missions chez les Sauvages en Canada s'entendent des villages dans lesquels il y a un prestre pour les catechiser, prêcher, et les entretenir dans la foy. Mr de Breslay s'est distingué autrefois dans le monde; il a esté Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté.

riers (x); ce qu'ils ont fait connoistre à l'Expedition dont je vais vous entretenir; ce sont les Algonquins qui d'entre les autres Sauvages se sont distingués d'avantage, qui ont esté les plus intrépides et les plus prests à aller aux coups.

Vers le milieu du mois de Juillet dernier, il s'est formé un parti de Canadiens (y), et de Sauvages (z), composé en tout d'environ cent cinquante hommes. Mr des Chaillons, fils aîné de Mr de S. Ours, premier et ancien Capitaine dans les Troupes de Canada, et Mr de Rouville qui en 1703 fit des merveilles dans la Nouvelle Angleterre, et emporta la ville de Dearfield l'épée à la main, commandoient les Canadiens: et Mr de la Perriere, fils de Mr Boucher, Seigneur de Boucherville (a), estoit à la teste des Sauvages; on n'avoit tiré qu'un sergent et trois soldats de toutes les Troupes réglées qui sont dans la Colonie, mais il y avoit beaucoup d'officiers subalternes; le parti estoit tout Canadien.

Les Sauvages Abnakis chantoient, durant leur marche, leur chanson de guerre accoutumée, pour s'encourager et oublier en même temps la fatigue du chemin; ils repetoient de temps à autre *Kadoui nouppcoussann Roïannoulan Kouan-ououannan*, ce qui veut dire: on se prepare à la guerre; ils estoient plus nombreux que les Sauvages des autres Nations. Les Anglois estoient avertis de ce parti et de de nostre dessein par trois endroits, depuis plus de deux mois. Le lieu où nous allions estoit non-seulement fort par le grand nombre de ses habitans, mais encore par une garnison de deux cens hommes. L'ennemi avoit donné par tout des ordres qui devoient estre immanquables et renverser tous nos projets; des sentinelles postées demi-quart en demi-quart de lieuës devoient tirer un coup de fusil à la premiere alarme, et ces sentinelles estoient en tel nombre qu'elles s'étendoient jusqu'à *Boston* capitale de la Nouvelle Angleterre, et qui n'est éloignée que de douze ou quinze lieuës du poste que nous voulions attaquer; la

(y) Originaires de France, mais nés en Canada; ils sont grands, bien faits, et fort alertes.

(x) Le mot de *guerrier* est fort usité en Canada, sur tout chez les Sauvages; il signifie tout homme qui est brave, qui aime ou qui va à la guerre.

(z) Abnakis, Algonquins, et Iroquois.

(a) Habitation considerable à la Coste du Sud, et au-dessous de l'Isle de Montreal.

Migeon de la Gauchetiere fils de feu Mr Migeon Lieutenant General de la Jurisdiction de Montreal, s'est fort distingué dans l'expédition de Haverhill, aussi bien l'année passée, et que les habitants d'*Haverhill* (b) s'estoient montrez les plus acharnez au siege de Port-Royal, nous marchâmes dans la résolution d'emporter la place ; lorsque nous nous sentîmes assez près des habitations et que nous eûmes traversé un grand bois, une plaine assez vaste s'offrit à nos yeux ; elle est arrosée d'une rivière, *Haverhill* est au bord ; nous entendions de quart en quart d'heures, en faisant nos approches, le son des tambours et celui des trompettes, ce qui nous fit juger qu'on faisoit bonne garde ; resolut cependant de vaincre ou de mourir, après nous estre recommandez au Seigneur et à la Sainte Vierge, du nom de laquelle on faisoit la Feste ce jour-là, (c'estoit le 9 de Septembre,) nous postâmes nos Sauvages à l'avant-garde, les Canadiens (e) suivoient, leurs Officiers à leur teste, il estoit une heure avant le jour. Nos sauvages commencerent le signal de l'attaque par le *Sacacoua* (d) qui leur est ordinaire ; ensuite on donna dans les habitations avec vigueur : les flèches des Sauvages tomboient dru comme la grêle sur les Anglois qui sortoient de leurs maisons, et les balles qui sortoient avec impetuosité de nos fusils, mêlées parmi ces flèches, en faisoient culbuter grand nombre. Après cette premiere décharge les Sauvages qui nous servoient comme de madriers pour approcher et pour nous couvrir en

(b) C'est le nom du poste que nous allions attaquer, on prononce Hévril.

(e) L'habit ordinaire des Canadiens est une espece de Capot, c'est un habit qui se replie par devant à la maniere des just-au-corps faits de Bufiles, les manches en sont serrées et fermées comme celles d'une veste, la ceinture ou écharpe à la Matelote, tient l'habit en estat. Les Canadiens (ceux des Costes et du moyen estat) ne portent gueres de Chapeau, mais des Tapabords, qui sont des bonnets à l'Angloise ; lorsqu'ils vont à la guerre, ils portent l'épée en bandolliere, ou sous le bras aussi bien que le fusil ; la poudre dans une corne qui leur sert de fournement et le plomb dans une espece de Gibeciere.

(d) Les Sauvages font des cris de mort, qu'ils appellent *Sacacoua*, lorsqu'ils croyent avoir enveloppé leurs ennemis. Ce cris se fait assez lentement et à diverses reprises, en frappant legerement de la paume de la main sur la bouche. Autant de cris c'est autant de leurs ennemis morts, selon leur intention au moins.

même temps, fondirent la hache en main et briserent les portes des maisons, qui dans Haverhill, sont à plusieurs étages et fort logeables : nous les appuyâmes le sabre à la main, le Ministre et sa femme furent les premiers qui tomberent sous nos coups. Le Commandant ou Gouverneur de la place, nommé Mr Jean Winduright, fut tué dans la mêlée, c'estoit un homme âgé et riche de cinquante mille écus : sa maison et celle du Ministre et d'autres moindres, furent brûlées ; nous mîmes aussi le feu au Temple et dans le temps que nos Sauvages pour s'animer davantage, pilloient l'or et l'argent, et ce qui tomboit de plus précieux sous leurs mains, un d'entr'eux s'avisa de monter tout au haut du Temple, et se mit en devoir d'en enlever la cloche, croyant que dans l'occasion présente il pouvoit se regarder comme Grand-Maistre de l'Artillerie et se saisir des Cloches de la Place ; cette Cloche estant extrêmement pesante, et ne pouvant la manier à son gré, il eut peur qu'on ne se moquast de luy, et pour se dédommager, il la sonna ; le bruit s'en répandit de toute parts ; ses Camarades lui crièrent de cesser, sur ce qu'ils venoient d'apprendre par des prisonniers qu'ils avoient, qu'à une lieue de la Place, estoit un Parti de huit cens Anglois postez en embuscade : il continua son carillon, répondant fierement qu'il sonnoit pour les morts, il se lassa enfin. Notre attaque dura près d'une heure. Nous n'y avons perdu que trois Sauvages et sept Canadiens, parmi lesquels s'est trouvé le frere de Mr de Rouville. De ces Canadiens il y en a un qui n'est certainement que blessé : nous avons appris dans la suite sa guerison, et que les Anglois l'avoient fait panser fort genereusement. Nos Sauvages se sont chargés de quelques Prisonniers, parmi lesquels s'est trouvée la belle-fille de Mr Winduright Commandant d'Haverhill, et qui a esté tué. C'est une jeune Demoiselle de quinze à seize ans, très-bien faite et d'un esprit charmant ; Mr de Contrecoeur Gentilhomme Canadien et qui estoit de l'expédition, en a eu tous les soins imaginables dans nostre retour. Elle a eu tous les agrémens possibles à Montreal où elle est arrivée d'abord ; on l'a conduite depuis à Quebec, où elle est actuellement auprès de Madame la Marquise de Vaudreuil nostre Gouvernante, qui en prend un soin tout particulier. Mr

place estoit munie d'un Fort et d'un bon Corps-de-garde, le Temple estoit à costé. Comme nous esjons fort irritez de ce que les Anglois avoient fait à l'Acadie que Mr de Contre-coeur, mais Mr de Rouville et Mr des Chaillons (è) se sont surpassés en valeur et en prudence. Car au sortir de Haverhill s'estant trouvez avec leur petite Armée presqu'environnez d'un gros d'Anglois, au nombre de soixante, postez dans un bois en embuscade, ils s'en sont tirez avec beaucoup d'adresse et de courage après avoir couché trente ou quarante des ennemis par terre. Les Sauvages dans cette occasion et pour se débarasser, casserent la teste à la plupart de leurs prisonniers, c'estoit pour empêcher leur fuite ; ils ont apporté bon nombre de chevelures à Mr nostre Gouverneur General.

A la fin du même mois de Septembre (1708) et après l'affaire de Haverhill, huit Iroquois de Lorette(f) se hazarderent d'aller faire coup (g) aux environs de Baston, ils y rencontrerent six Anglois bien montez, dont ils démonterent trois ou quatre et en amenerent un prisonnier ; ces Anglois estoient comme un petit Parti avant-coureur, et détaché de deux cens autres qui rodoient dans les bois, et cherchoient à envelopper nostre petite armée à son retour de la nouvelle Angleterre ; mais leur attente a esté frustrée. J'oublois de vous marquer une circonstance arrivée à un de ces Iroquois à pied (car ils ne vont jamais autrement) qui attaquèrent les Cavaliers Anglois ; c'est que ce Sauvage ayant lasché un coup de fusil sur l'un de ces Mrs, et le voyant sur le careau, blessé à mort, il court dessus la hache à la main et se mit en devoir de luy lever la chevelure ; l'Anglois à cet appareil du Sauvage, ramasse le reste de force qu'il a, prend son fusil qui estoit à costé de luy tout bandé, et en casse la teste à l'Iroquois, l'Anglois expira un moment après.

Il est arrivé au Montreal au commencement de ce mois (Novembre) un autre Parti de quinze Iroquois de la Mission

des Jesuites du Saut Saint Louis (h), qui ont amené un Anglois prisonnier ; ils l'ont attrappé sur les Costes qui sont entre Baston et Orange, c'est-à-dire, entre la Nouvelle Angleterre et la Nouvelle York.

Tous ces Partis ont jetté l'alarme dans le coeur des Anglois, cela les tient en respect, personne n'ose, chez eux, sortir de sa maison, ni même des Forts.

Voilà toutes les Nouvelles que vous aurez de moy cette année, je suis ravi de trouver l'occasion de vous témoigner que je suis toujours, Monsieur, votre tres-humble, etc.— (Extrait du *Mercurie galant*, 1708.)

LECTURE POUR TOUS.

VARIÉTÉS.

Curieux spécimen des perfectionnements successifs de la langue française.

Douzième siècle.—Et iert ensemement cume fust tresplantet de juste les ruisals des ewes, lequel sun fruit durrat en sun tens. Et la foille de lui ne decurrat ; et tuit ceo que il ferat serrat fait prospre.

Treizième siècle.—Et il sera si com arbre que plantee est juste le cours des eawes, lequel donra son fruit en temps sesonale. Sa foille ne cherra ; et totes choses que-conques il fera, tut dis en properunt.

Quatorzième siècle.—Et il sera comme li fut qui est plantes de coste le decourement des yaues, qui donra son fruit en temps Et la feuille ne cherra pas ; et tout ce qu'il fera sera touz jours en prosperite.

Quinzième siècle.—Et il sera comme l'arbre qui est plante jouxte le cours des eawes, qui son fruit donnera en tout temps. Et sa feuille ne descherra ; et toutes choses que le juste fera tous jours prospereront.

Seizième siècle.—Il sera comme l'arbre planté le long des eaux courantes, qui rend son fruit en sa saison. Les feuilles ne retomberont point ; et tout ce qu'il produira viendra à souhait.

Dix-neuvième siècle.— Il sera comme l'arbre planté le long des eaux courantes,

(e) Il vient de recevoir par les vaisseaux arrivez de France, un Brevet de Capitaine de premiere Compagnie des Troupes du Canada ; et Sa Majesté donne une pension à Mr de S. Ours, son père.

(f) Mission et Village Sauvage Catholique, dans l'Isle de Montreal, et dont ont soin Mrs de S. Sulpice.

(g) Expression Canadienne ou Sauvage, c'est-à-dire chercher fortune.

(h) Village Sauvage Catholique, à une lieuë et demie au dessus de l'Isle de Montreal, à la Coste du Sud.

qui donne son fruit en sa saison. Les feuilles ne tomberont point, et tout ce qu'il produira viendra à souhait.—*L'Echo de la Sorbonne.*

—*Origine des journaux.*—Peu de personnes savent de quelle époque date l'institution des journaux. On se figure, en général, que la création périodique est toute moderne, et qu'elle était absolument inconnue des anciens.

On sait, cependant, que les Chinois ont devancé tous les autres peuples en matière d'imprimerie et de publicité. L'art de l'imprimerie est connu de temps immémorial en Tartarie, en Chine, au Japon. Des témoignages incontestables attestent que les Chinois avaient des imprimeries au commencement du III^e siècle, et qu'ils se servaient de caractères mobiles en bois au Xe siècle.

Eh bien, dès une époque reculée, il se publiait, en Chine, des recueils périodiques, des gazettes dans le genre des nôtres, et bien certainement la gazette officielle du gouvernement chinois, publiée d'abord à Nanking, puis à Péking, est le plus vieux journal du monde.

Le journalisme, à Rome, consista d'abord en des procès-verbaux des séances du Sénat, dans la publication des naissances, des décès, des divorces, des noms des étrangers qui arrivaient à Rome, des prix des blés, de la viande et d'autres denrées alimentaires. On appelait ce journal *Acta populi romani diurna*.

Au moyen âge, la connaissance des faits contemporains se rencontrait dans les annales rédigées par des religieux, telles que la *Chronique du moine de Saint-Gall*, les *Grands Chroniqueurs de Saint-Denis*, etc.

Le premier journal moderne véritablement périodique, le *Mercur de France*, fut publié en 1605. Il fut interrompu après cinquante-neuf ans d'existence, c'est-à-dire en 1664. Il fut repris en 1672, et parut, sous le titre de *Mercur galant*, jusqu'au mois de mai 1710.

La *Gazette de France*, existant encore aujourd'hui, a été fondée à Paris au mois d'avril 1631, sous le règne de Louis XIII, par le médecin Renaudot. Un historien écrit à ce sujet : "La *Gazette* ayant été inventée et mise en crédit sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui avait beaucoup d'adresse pour le gouvernement ; il faisait publier par cette voie-là

plusieurs succès heureux qui arrêtaient quelque temps le trouble des provinces, auparavant que la vérité de quelque malheur fût connue certainement."

Le premier numéro du *Journal des Savants* fut publié le 5 janvier 1665, par Denis de Salles, conseiller au Parlement. Il fut placé dans les attributions du chancelier de France en 1702, interrompu en 1793, repris quelques instants vers la fin du dernier siècle, par Sainte-Croix, Sylvestre de Sacy, Ranglès, et continué, 1816, sous la direction du garde des sceaux.

Nicolas de Brégnv, chirurgien du roi, publia, en 1669, à Paris, un journal de médecine, supprimé en 1682.

Bayle fit paraître, en Hollande, les *Nouvelles de la République des Lettres*, en 1687. Les Jésuites entreprirent leur *Journal de Trévoux* en 1701.

Le premier numéro du *Moniteur*, devenu journal officiel du gouvernement français le 17 janvier 1800, fut publié le 5 mai 1780.

Le premier numéro du *Journal de la Librairie* a paru le 22 décembre 1780.

Dès que la Révolution éclata, chaque opinion voulut avoir des organes. La discussion ouverte aux Etats généraux donna lieu à des débats ardents dans tout le public, et des journaux s'établirent pour répondre à ce besoin général de controverse.

Dans cette lice nouvelle, parurent successivement : le *Journal de Paris*, le *Moniteur*, le *Logographe*, le *Point du Jour*, les *Révolutions de Paris*, les *Actes des Apôtres*, le *Miroir*, la *Quotidienne*, le *Journal des Débats*, le *Journal des Hommes libres*, dont on parodia le titre : *Journal des Tigres*, etc., etc.

La première publication politique périodique a paru en Angleterre, sous les auspices de la reine Elizabeth, en 1588, sous le titre de *Mercur Anglais*. La première gazette anglaise parut à Oxford, sous le titre de *Mercurius Aulicus*, le 1^{er} janvier 1642. C'était le journal de la cour. La *Gazette de Londres* débuta le 5 février 1666.

Disons, en terminant ces rapides détails, que le mot gazette vient de la figure d'une pie dite *gazza* en italien (symbole de la loquacité), que les imprimeurs de journaux mirent en tête de leurs feuilles.—*Journal de la Jeunesse.*

Pensées diverses.

Ne mangez pas jusqu'à être appesanti ; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.

(FRANKLIN.)

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses.

(ABEL DUFRESNE.)

J'épargne afin d'être généreux dans l'occasion.

(CICÉRON.)

Pour réussir, il faut méditer à loisir, et exécuter promptement les choses qu'on a projetées.

(SILLACUS.)

Ne dites que ce qui peut servir aux autres ou à vous-mêmes : évitez les conversations oiseuses.

(FRANKLIN.)

Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.

(CHAMPFORT.)

Les paresseux ne sauraient être classés parmi les vivants ; c'est une espèce de morts qu'on ne peut enterrer.

(WILLIAM TEMPLE.)

Tout cède aux longs efforts d'un travail obstiné.

(BOILEAU.)

Le temps est un trésor plus grand qu'on ne peut croire.

La plus forte dépense que l'on puisse faire est celle du temps.

Le temps est le seul bien dont on doit être avare.

Le temps est de ces choses qu'on ne peut retrouver.

(BACON.)

Que chaque chose chez vous ait sa place, et chaque affaire son temps.

(FRANKLIN.)

L'emploi du temps peut seul faire valoir la vie ;

C'est par l'activité qu'elle se multiplie :

L'art d'employer le temps n'est que l'art d'être heureux.

(M. A. JULIEN.)

Quiconque aime le travail se suffit à soi-même.

Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs.

(VAUVENARGUES.)

Trop de loisir aux vertus est contraire :

Qui ne fait rien n'est pas loin de mal faire.

(PANARD.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

PREMIÈRE PARTIE

AUBE

VI

— Certes, ils le méritent, dit l'Homme à la Peau-de-Bique, mais je ne puis, sans frémir, songer que ces créatures, irresponsables après tout de l'éducation qu'on leur a donnée, et du milieu dans lequel elles ont vécu, sont, à partir de ce jour, vouées à l'infamie. La maison de correction laisse une tache et non une leçon de morale. Quand elles la quitteront, les filles deviendront la proie du vice et Sabin entrera dans quelque association de voleurs. Je ne crois pas à l'influence salutaire de la maison de correction. Sur cent repris de justice quatre-vingt-dix y ont passé leur jeunesse. C'est l'antichambre de la prison, qui s'ouvre elle-même sur le baignoire ! Mais que faire ? Il n'existe pas d'autre moyen de répression.

— Comment se peut-il, demanda Janvier, que Barbe ne soit pas avec les Louveteaux ?

— Barbe ? répondit le garde champêtre, depuis une semaine elle a quitté le pays. Ainsi quand ces trois vauriens seront partis, la commune se trouvera débarrassée de cette lèpre."

Janvier se leva pour regagner sa ferme ; Rousselot tendit la main à l'Homme à la Peau-de-Bique.

" Mais vous, restez ici, mon brave Rousselot. Je requiers l'aide de l'autorité. Acceptez une chambre d'ami dans cette maison mystérieuse.

— Tout de même, répondit le garde champêtre, mais ce n'est pas par curiosité, au moins.

— Et quand se serait, vous en ferais-je un crime ? Ne sais-je pas ce que les bonnes âmes, la Limace en tête, débitent sur mon compte ? Je tiens de l'ogre et de Barbe-Bleue, au dire des habitants de la Grée. On ne me reconnaît pas le droit de vivre à ma guise, d'élever des oiseaux rares, de ne voisiner jamais et de ne raconter mes affaires à personne. Or, s'il me convient

d'ouvrir la porte à un ami, les curieux me répugnent. Je vous estime grandement, père Rousselot; j'attendais une occasion pour vous le dire, vous le prouver, et j'espère vous en laisser convaincu.

— Et bien heureux, Monsieur!...

— Ah! oui, Monsieur?... L'Homme à la Peau-de-Bique! jusqu'au jour où je fouillerai dans les poches de mon portefeuille pour en tirer mes actes d'état civil et vous les mettre sous les yeux... Je suis en règle, le juge de paix de Josselin le sait, et me tire son chapeau quand il chasse les geais dans les environs.... Le procureur impérial de Ploërmel me connaît, et je prends parfois un verre de vin chez lui... Mon paletot de poil de chèvre ne lui fait pas peur... Allons! vieux soldat, une gorgée d'eau-de-vie; voici la blague, bourrez votre pipe et montons dans la chambre indienne."

Cette qualification fit ouvrir de grands yeux à Rousselot; sa jambe de bois résonna dans l'escalier avec une agilité fantastique, et il s'arrêta émerveillé sur le seuil de la chambre d'ami laissée à sa disposition.

Les quatre murs étaient décorés, en guise de tentures, de peaux de panthères mouchetées, de fourrures de tigres noirs attachées par les quatre pattes et laissant tomber sur la plinthe leurs grosses têtes rondes dont les yeux de verre étincelaient. Dans les coins, des zagaies, des flèches, des sarbacanes, se dressaient, égayées par des lames de kriss et des canons de fusils. Quatre ou cinq matelas recouverts d'étoffes aux couleurs vives composaient le lit. Des fruits à coque solide, des œufs d'oiseaux d'une fabuleuse grosseur pendaient en guirlandes au plafond. Deux ou trois costumes accrochés à des patères étranges rappelaient un autre climat et une autre civilisation. Puis des pipes à tuyaux de tout genre, à fourneaux, à récipients de cristal, à bouts d'ambre, s'alignaient sur une étagère. On pouvait passer plusieurs jours dans cette chambre à en étudier les détails, sans éprouver une minute d'ennui.

"Bonne nuit! dit l'Homme à la Peau-de-Bique au garde champêtre, les braves bêtes que j'ai tuées ne vous réveilleront pas."

Rousselot n'a pas peur; il reste plongé dans l'étonnement, et cependant il connaît plus d'un gourbi, plus d'une tente, plus d'un aoûl d'Afrique.

Il se jette sur un lit dont la mollesse l'empêche quelque temps de dormir, puis ses ronflements sonores prouvent la tranquillité de sa conscience.

Quand il descendit le lendemain, l'Homme à la Peau-de-Bique l'attendait.

"Les prisonniers ne mourront pas de faim, lui dit-il, je leur ai distribué une ration de soupe; mettez-vous à table sans remords. Eh bien! vous la connaissez cette chambre indienne, dans laquelle j'ai rassemblé les souvenirs de mes voyages? Je m'y enferme quand la fantaisie me prend de remonter le cours de ma vie; mais je me plais mille fois mieux dans cette salle de ferme bretonne regardant caqueter, courir, les bêtes domestiques qui me connaissent et m'aiment. Aller loin, c'est beau! Se trouver heureux où l'on est, c'est bon!"

Après le déjeuner l'Homme à la Peau-de-Bique montra au garde champêtre l'étable, l'écurie, la volière peuplée d'oiseaux exotiques; il siffla Cooloo, chimpanzé à figure humaine, et fit répéter à l'ara rouge et bleu un compliment de bienvenue en hindoustani.

Rousselot se croyait transporté dans un monde féérique; il se serait difficilement arraché à cette habitation étrange, si l'espoir d'y revenir n'eût adouci ses regrets.

Rousselot et son nouvel ami ouvrirent la porte du caveau, en tirèrent successivement Moucheronne endormie dans ses larmes, Colette farouche sous ses cheveux emmêlés, et Sabin qui poussait des cris de paon.

Une corde solide fut passée dans les liens des prisonniers et le garde champêtre, les poussant devant lui, prit avec l'Homme à la Peau-de-Bique le chemin des Pierriers.

Tiphaine, inquiète de n'avoir pas vu rentrer les enfants, les guettait sur la route; quand elle aperçut les deux hommes, elle courut à Jean Loup et le secourut par l'épaule.

"Hardi! fit-elle, ce n'est pas le moment d'avoir froid aux yeux..... Voici cette canaille de Rousselot et son complice... Il y a un malheur....."

Zacharie très-ému quitta son métier.

"Sans cœur! lui cria Tiphaine, tu te réjouis de la mauvaise chance de tes sœurs et Sabin! Ils nous aimaient, ceux-là....."

L'enfant ne répondit rien, mais il courut à Moucheronne.

“ Défends-moi ! ” dit celle-ci

L'eagoisse de Moucheronne, l'élan avec lequel elle cacha sa tête éperdue dans le sein de son frère, le touchèrent profondément. Il oublia que, poussée par Sabin et ses sœurs, elle s'était retirée de lui ; il se souvient seulement que toute petite il l'avait bercée, portée sur son épaule, et que, durant deux ou trois ans, elle avait satisfait sa soif de tendresse et son besoin de dévouement.

“ Jean Loup, dit le garde champêtre, cette nuit vos enfants ont pénétré par escalade dans la maison de Monsieur, ils ont forcé la porte du poulailler et dérobé des gallinacés, ce qui constitue bel et bien un vol qualifié... Je les emmène....

— Où ça ? demanda Tiphaine la voix étranglée.

— A la Tour de Josselin.

— Mais je ne veux pas, moi ! Je m'y oppose ! En prison, mes enfants, tous trois, comme cela pour quelques poules..... Et je resterais seule ici ? Ah ! vous voulez me faire peur, comme l'autre fois pour les choux..... Combien les estimez-vous ces poulets ? Il y a de la toile fine, ici ; nous recevrons de l'argent..... nous paierons l'amende...

— D'abord, si vous faites mine de les emmener, ajouta Jean, je vous assomme !

— Oh ! oh ! ne le prenez pas sur ce ton-là ! Vous êtes complices et recéleurs de vauriens..... On pourrait d'un seul coup faire maison nette aux Pierriers. ”

Zacharie s'approcha de l'Homme à la Peau-de-Bique.

“ Grâce ! dit-il, grâce pour eux !

— Oublies-tu que Colette te jeta dans une mare où tu faillis te noyer ?

— C'est ma sœur, répondit Zacharie.

— Te souviens-tu qu'une calomnie de Sabin te valut la plus dure correction infligée par Jean Loup ?

— C'est mon frère, répéta Zacharie.

— Moucheronne elle-même a fait cause commune avec eux... Ils se sont armés contre toi de ton activité, de ta patience, de ta bonne conduite ; en les arrachant d'ici, je te délivre de trois bourreaux.

Et nous serons tous déshonorés, et j'aurai beau faire de mon mieux toute ma vie, on n'en dira pas moins : “ Les sœurs et les frères de Zacharie sont des “ rebuts de prison. La Prison..... ”

L'Homme à la Peau-de-Bique prit à part le garde champêtre, lui parla chaleureusement pendant une minute, puis revenant vers le tisserand :

“ Les prières de votre fils me touchent..... il se fait un droit de ses efforts constants pour être probe et travailleur.....Je dois l'en récompenser...Si vous voulez, vos enfants n'iront pas en prison”

Tiphaine poussa un sauvage cri de joie.

“ Attendez..... Vous êtes indigne de les élever ; je vous les retire pour les faire entrer à mes frais dans un établissement agricole..... Sabin et ses sœurs apprendront à cultiver, à diriger une ferme..... Nul antécédent judiciaire ne compromettra leur avenir.....

— Comme ça, dit Tiphaine, vous nous les enlevez toujours.

— Tais-toi ! répliqua Jean Loup, j'accepte.

Je n'ai pas fini... Je veux que Zacharie profite de mon indulgence, de mes sacrifices... Il quittera cette maison et entrera chez d'honnêtes gens... vous signerez, Jean Loup, un engagement par lequel vous vous obligerez à le laisser chez Patience jusqu'à sa majorité.

— Et vous appelez cela être généreux ? dit amèrement Jean Loup.

— Refuse, dit Tiphaine ; c'est un complot monté par Zacharie.

— Ils ont la force, ” dit Jean Loup en baissant la tête comme un sanglier forcé.

L'Homme à la Peau-de-Bique monta à cheval, courut à Josselin, conféra avec le juge de paix et revint aux Pierriers, présenter à Jean Loup un acte au bas duquel le tisserand apposa sa croix.

Moucheronne remercia Zacharie, qui doucement essayait ses larmes en tâchant de la consoler, en lui promettant de l'aimer toujours, en la suppliant de devenir là-bas bonne, honnête, douce.

Rousselot abrégéa les adieux ; Tiphaine serra Colette et Sabin dans ses bras avec une tendresse emportée, sauvage ; mais quand le pauvre Zacharie voulut à son tour lui demander une caresse, la première et la dernière hélas ! qu'il en aurait reçue, la mégère étendit le bras pour le repousser, et lui cria :

“ Toi, je te maudis ! ”

Zacharie resta immobile, pâle, pétrifié de désespoir. Lui maudit, lui, à qui ses parents devaient que le déshonneur ne s'abattît pas sur la famille ! Un tel effroi que cette malédiction fût au ciel ratifiée de Dieu lui envahit l'âme que si Jean Loup lui avait dit : — Reste ! — au ris-

que de périr sous ses coups, il se fût remis à son métier. Il sentait un lien se briser en lui : cette maison il y était né ; cette marâtre l'avait porté dans son sein ! Mais pour pour la seconde fois Tiphaine le poussa sur le seuil, et Zacharie s'enfuit éperdu, entendant toujours retentir à ses oreilles des paroles de menace et de malédiction.

VII

FLEUR NOUÉE.

« Enfin, dit Patience quand Zacharie lui eut conté par quel enchaînement de circonstances il se trouvait libre, enfin te voilà, mon enfant.... Je t'attendais comme on demande les miracles.... Je ne pouvais croire que le Seigneur t'eût placé sur ma route, et m'eût mis au cœur un si tendre amour pour nous séparer à jamais... Je me disais souvent : « Zacharie subit son épreuve, et s'il en triomphe tout s'arrangera pour le bien ! » Te voilà, tu ne partiras plus ! Il s'agit de t'installer dans la maison ! Une maison de maître d'école, ce n'est pas riche. La salle de la classe est ma chambre, il n'y a que cela. Seulement, l'apprentis pourrait se métamorphoser avec un peu de peine ; tu demanderas des conseils à Louiset le menuisier ; il me garde un peu de reconnaissance et t'obligera pour me faire plaisir... Cette nuit, mon garçon, et et même jusqu'à ce que tout soit prêt, tu partageras l'étable avec les chèvres..... On ne travaille pas aujourd'hui ! mais demain, quoi que tu attrapes tes quatorze ans, tu t'assieras sur les bancs de l'école et tu te dépêcheras d'apprendre l'écriture et le calcul.

— Oh ! oui, maître Patience, tout ce que vous savez !

— Hélas ! fillot, je n'en sais pas long ; mais M. le curé y ajoutera ce qui me manque, et l'Homme à la Peau-de-Bique ne te sera pas inutile. Travaille maintenant en dehors de la classe à tout labour qui te rapportera de l'argent, il n'est de sot métier que celui qui ne nourrit pas son homme. Le pays est assez fourni de paniers pour le moment, songe à autre chose ! il est bon d'ailleurs que les mulots aient plusieurs trous !

— Moi ! s'écria Zacharie, mais j'arracherai des pommes de terre, je battrai du blé, je rentrerai du foin !

— Je t'aimerais mieux ouvrier que journalier.”

Après le dîner, le vieillard et l'enfant causèrent longtemps encore, et Zacharie peignit à son ami le désespoir qu'il ressentait d'avoir été maudit par sa mère.

« Dieu ne ratifiera point cette parole, mon enfant ; tu l'as aimée, respectée ; ton dernier acte dans la maison des Pierriers fut un bienfait ; attends que Tiphaine revienne à des sentiments meilleurs. »

Pendant la quinzaine qui suivit l'arrivée de l'enfant chez le maître d'école, Louiset s'occupa de concert avec Zacharie de changer l'appentis en une pièce commode, aérée. Le garçon maniait joliment le rabot, faisait voler les copeaux d'une main exercée, sciait, ajustait les planches, et le menuisier lui disait :

« Tu ferais un bon compaguon, tout de même. »

Quand la chambre fut prête, les meubles y manquaient.

« Il te faudrait des années avant d'en gagner le prix, dit Patience ; fais toi-même ton mobilier ; le bois est pour rien dans le pays, et Louiset acceptera pour prix de ses leçons et de ses coups de main l'aide que tu lui apporteras pour sa propre besogne. »

L'un après l'autre les meubles entrèrent dans la chambrette de Zacharie ; d'abord une table de chêne, puis l'armoire aux grands battants historiés, les chaises que l'enfant fonça d'osier, les tablettes pour les livres, des seaux, des jattes : rien n'y manqua, et le brave garçon se sentit le cœur plein de naïf orgueil en regardant l'œuvre sortie de ses mains. Il y avait mis du temps, c'est vrai. L'hiver s'était écoulé tandis que s'achevait cette besogne : la varlope avait empêché Zacharie de se ressentir du froid ; l'exercice développait sa poitrine et ses bras, il grandissait à la façon des jeunes arbres et s'en « allait au bois » selon l'expression du pays. Mais sa physionomie respirait la franchise, la satisfaction ; il portait des vêtements propres, et gardait des chemises neuves dans l'armoire. Sans doute il s'endettait un peu avec Patience, mais le vieillard le voulait voir bien monté de hardes et de linge avant de songer à mettre de l'argent de côté. Les quelques épargnes du maître d'école disparurent pendant la saison mauvaise. Mais au printemps, jamais Zacharie ne demeura sans travail. La vannerie reprit ; on menuisa. Tout le

monde dans le village, portant amitié au maître d'école et lui devant un peu de gratitude, la témoigna délicatement à Zacharie. Ce fut à qui l'obligerait parmi les fermières d'alentour. Le brave enfant se demandait d'où venait cette sympathie, ce bon vouloir général, et le maître d'école lui répondit :

“ Tu t'es aidé, Dieu t'aide ! ”

Il vint un jour où Patience ne trouva plus rien à enseigner à Zacharie ; il s'adressa au curé, et le garçon se rendit deux fois par semaine chez le pasteur, afin d'étudier la religion. De son côté l'Homme à la Peau-de-Bique s'asseyait souvent au foyer de Patience. Il s'apprivoisait, il devenait confiant entre ce vieillard et ce jeune garçon qui tous deux l'aimaient. S'il lui arrivait parfois encore de parler de l'ingratitude des hommes deux mains seraient les siennes, et il s'arrêlait interdit, touché. Depuis dix ans qu'il habitait la Grèce, les loups de la forêt voisine s'étaient pour le moins montrés aussi sociables. Il gardait des griefs contre la société ; peut-être ces griefs s'échafaudaient-ils sur ses fautes personnelles : c'était sa façon d'avoir des remords. Sans nul doute il possédait de la fortune, et la médiocrité de son genre de vie était voulue sans être nécessaire, mais personne, pas même le notaire, n'en connaissait le chiffre ; il touchait ses revenus à Ploërmel, et puis de Paris lui arrivaient de temps en temps des lettres chargées. On pouvait supposer encore qu'il gardait par un reste d'habitude quelques milliers de francs dans une cachette, pour parer à des éventualités. Plus d'une fois, remarquant la gêne dans laquelle vivaient Patience et Zacharie, il eut la pensée de leur offrir ses services ; sur le point de parler il s'arrêta toujours : — timidité, défiance ? — on n'aurait su dire lequel de ces sentiments retenait la parole sur ses lèvres. Craignait-il de froisser le vieillard et de blesser l'enfant ? Ne redoutait-il point plutôt de voir accepter ses offres ? Non qu'il eût regretté l'argent, mais, à partir de l'heure où il l'aurait remis, il se fût demandé : “ Me reçoit-on parce qu'on m'aime ou parce que je suis utile ? ” — Il voulut du moins encourager l'ardeur de Zacharie au travail, et lui donna des leçons dont le manque de méthode n'empêchait pas les succès. Quand le pauvre garçon avait jusqu'à cette heure ouvert une géographie, les noms barbares

qu'il devait entasser dans sa mémoire l'épouvantaient sans l'intéresser. Il ne comprenait ni la forme de notre globe ni la situation de ses différentes parties. Mais à dater du jour où l'Homme à la Peau-de-Bique lui montra une sphère terrestre, joignit au nom de chaque pays une description pittoresque, l'anima de détails sur les habitants, les mœurs, les costumes, cultes, en peignit les arbres, les fleurs, les animaux, Zacharie aima la géographie qui, devant ses yeux éblouis, agrandissait l'œuvre de la création. Il se passionna pour l'histoire de France, pour l'histoire de sa Bretagne qui avait été royaume, duché, province, et se voyait découronnée de ses fleurons et dépouillée de son manteau d'hermine pour descendre à être un tout formé de cinq départements. Zacharie prenait le plus souvent ses leçons chez l'Homme à la Peau-de-Bique ; il regardait ces heures d'étude comme une haute récompense. Il s'attachait si bien à toutes les branches de l'enseignement que son ami, voyant que la force physique ne répondait guère aux aptitudes de son cerveau, lui demanda un jour :

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Allons au Ciel, Manuel de l'âme pieuse, A. M. D. G. 1 beau vol. in-12 de 620 pages. Prix : 4 fr. 50.

Cet ouvrage, salué dès son apparition par les approbations les plus flatteuses de NN. SS. les évêques, a été accueilli avec un réel empressement par le public pieux ; aussi, une édition considérable a-t-elle été épuisée en quelques mois.

Divisé en sept parties, ce livre présente aux âmes pieuses un manuel des plus complets ; en quelque situation qu'elles soient, elles trouveront dans cet éloquent repertoire la page écrite pour elles, les sentiments et les consolations qui conviennent aux besoins de l'heure présente.

Au point de vue théologique, ascétique et littéraire, on n'y voit rien qui ne soit remarquablement juste et beau ; de nombreux textes de la Sainte Ecriture, des citations fréquentes des Pères de l'Eglise prêtent une force indiscutable à la pensée de l'auteur, qui est toujours par elle-même claire, persuasive et éloquent. On voit que la langue des saints et la parole de Dieu lui sont familières et qu'il a puisé là, ainsi que dans la pitié de son cœur, les précieux trésors que renferme son ouvrage. Un style élégant et entraînant ajoute un mérite de plus à cet excellent livre, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques pieuses.

Œuvres philosophiques de Son Eminence le Cardinal Zigliara. Traduites de

l'italien sous les yeux de l'auteur, par M. l'abbé Murgue, du diocèse de Lyon. 3 beaux volumes gr. in-8, imprimés en caractères elzévirien sur papier vergé. Prix : 20 fr.

On a réuni sous ce titre ce que le savant Cardinal a écrit en italien, c'est-à-dire l'*Essai sur les principes du traditionalisme*, les *Interprétations d'Ubaghs sur l'idéologie de saint Thomas*, et la *Lumière intellectuelle*, ouvrages divers de noms, mais qui développent la même doctrine. Nous n'avons pas à louer ces écrits, les éditions italiennes en ont été rapidement épuisées; et quant à la traduction française que nous présentons au public instruit et studieux, il nous suffira de dire que l'éminent Cardinal l'a revue lui-même *tout entière*, feuille par feuille, corrigeant de sa main quand il y avait lieu. Cette traduction est donc parfaitement exacte quant au sens, ce qui est capital dans les matières de la plus haute métaphysique.

Les maîtres et les élèves y profiteront également par la connaissance facilitée de saint Thomas, de sa doctrine idéologique, et de celle de saint Augustin et de saint Bonaventure.

Les Enseignements de la divine Sagesse dans l'Évangile et les Saintes Écritures, faisant suite à *Allons au Ciel*. 1 vol. in 12. Prix : 4 fr.

Il est difficile qu'un livre renferme une science plus profonde, une onction plus suave, présente des aperçus plus variés, des développements plus riches, et fasse, en un mot, une impression plus vive sur l'âme du lecteur. Tout dans cet ouvrage, le fond comme la forme, est bon et beau, noble et élevé, simple et vrai, plein de doctrine et d'élévation, de sève et de piété, éminemment pratique et actuel. On peut en dire avec vérité ce qu'on a dit de l'*Imitation*, qu'en quelque situation qu'on se trouve, on ne le lira jamais sans fruit ni profit. Il est donc à souhaiter que les *Enseignements de la divine Sagesse* soient dans toutes les mains et deviennent le *vademecum* de tout chrétien; c'est le vœu des illustres érudits qui ont honoré ce beau volume de leurs éminents suffrages.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Découvertes maritimes (les grandes) du XIIIe au XVIe siècle, par Edouard Cat; in-12 bro., 63 cts.

Étude de l'Archéologie (de l'), de la restauration des églises et de la conservation des objets d'art; in-8, 25 cts.

Esprit chrétien (de l') dans les études, par Ed. Laurentre; in-8 bro., 50 cts.

Études historiques par Ph. Van Der Haegen; in-12 bro., 75 cts.

Explorations françaises (les) de 1870 à 1881, avec gravures dans le texte et six cartes géographiques hors texte, par Paul Gaffarel; in-12 bro., 63 cts.

Frères des écoles chrétiennes (les) pendant la guerre de 1870-71, par J. D'Arsac; in-12 bro., 75 cts.

Notre-Dame du Perpétuel-Secours, vierge miraculeuse; son histoire, archiconfrérie et exercices de piété en son honneur, par un Père Rédemptoriste; in 18 bro., 15 cts.; le même rel. 25c.

Obéissance enseignée aux enfants; in-12 bro., 38 cts.

Plus beau jour de la vie (le), ou lectures édifiantes à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion; in-18 rel., 80 cts. Le même, tranche dorée, \$1.10.

Treasure du pieux communiant, traduit de l'Allemand par N. P.; in-18 rel., 20c.

Mois de Ste. Anne.

Manuel de dévotion à Ste Anne, sa vie, son culte et ses miracles en France et au Canada, par l'abbé A. Léon Bouland, Central Falls; in 18 rel. 25c.

Manuel du pèlerin à la Bonne Ste Anne de Beaupré, par l'abbé D. Gosselin; 25c.

Mois de juillet (le) consacré à Ste Anne, suivi d'une neuvaine à Ste Anne, des prières de la messe par le chant; 1 bro., in-8, 15 cts. Le même rel., 25c.

Sainte Anne d'Auray, histoire du pèlerinage, par l'abbé Max Nicol, professeur au Petit-Séminaire de Ste Anne; in 8 rel., \$3.60.

ERRATA.

(Livraison précédente.)

Page 174, 1re colonne, 30e ligne: écrire *appétissante* au lieu de *apétissante*.

Page 178, 2de colonne, 3e ligne: lire *combien* au lieu de *combie*.

Page 179, 2de colonne, 7e ligne: écrire *inconnues* au lieu de *inconnue*.

Page 179, 2de colonne, 24e ligne: lire *trouverons* au lieu de *trouvons*.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS
PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.